

Pascal Durand  
Tanguy Habrand

# HISTOIRE DE L'ÉDITION EN BELGIQUE

XV<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècle



Postface d'Yves Winkin

LES IMPRESSIONS NOUVELLES

Ouvrage publié avec l'aide  
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Illustration de couverture : Albrecht Dürer (1506), Albertina, Vienne  
Mise en page : Mélanie Dufour  
© Les Impressions Nouvelles – 2018  
[www.lesimpressionsnouvelles.com](http://www.lesimpressionsnouvelles.com)  
[info@lesimpressionsnouvelles.com](mailto:info@lesimpressionsnouvelles.com)

Pascal Durand  
Tanguy Habrand

# HISTOIRE DE L'ÉDITION EN BELGIQUE

XV<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècle

Postface d'Yves Winkin

LES IMPRESSIONS NOUVELLES



HIC THEODORICUS jaceo prognatus Alosto,  
Ars erat impressis Scripta referre Typis.  
Fratribus, Uxori, Soboli, Notisque superstes,  
OCTAVAM vegetus PRÆTERII DECADEM.  
ANCHORA SACRA manet, gratæ notissima Pubi :  
Christe, precor, nunc sis ANCHORA SACRA mihi.

Dirk Martens par Érasme

Il existe entre tous ces auteurs, ces textes et ces œuvres, un fil ténu qui, si fragile soit-il, nous semble produire ce que tout être humain est en droit d'exiger d'autrui et de la vie : du SENS.

Didier Devillez Éditeur



# SOMMAIRE

Préambule

Chapitre premier

Le temps des imprimeurs

1470-1650

Chapitre 2

Le soleil noir de la contrefaçon

1650-1850

Chapitre 3

Entre Rome et Paris

1850-1920

Chapitre 4

La renaissance de l'édition belge

1920-1940

Chapitre 5

Industriels et artistes

1945-1980

Chapitre 6

État littéraire et marché du livre

1980-2000

Épilogue

Au seuil d'un nouveau siècle

Postface d'Yves Winkin

L'or et le plomb : quarante ans après

Index nominum

Repères bibliographiques

Table des matières





## PRÉAMBULE

« L'édition est inexistante en Belgique<sup>1</sup> », écrivait Roger Avermaete en 1929. Le mot est sévère, et très certainement injuste, même pour l'époque. Il dit pourtant quelque chose de la situation dans laquelle les éditeurs belges d'expression française ont longtemps travaillé et continuent de le faire à bien des égards. Encore faudrait-il formuler la chose autrement. Si la Belgique ne manque pas d'éditeurs, dont certains parviennent ou sont parvenus à rayonner au-delà du périmètre local, il ne tombe pas sous le sens qu'il y ait jamais existé, jusqu'à nos jours, une « édition » au sens complet du terme. Parler de « l'édition en Belgique » tient en grande partie d'une construction de l'esprit par analogie avec le champ éditorial français, où le terme recouvre non seulement un ensemble de maisons plus ou moins vénérables, mais encore une vision collective du livre et du système culturel dont il relève. En France, et plus spécialement à Paris, l'édition participe d'une volonté et d'une représentation inhérentes à une « nation littéraire<sup>2</sup> ». Aussi est-ce sans avoir à spécifier l'aire à laquelle son étude s'appliquait qu'une historienne du livre a pu y publier en 2004, au sujet de la seule édition française, une excellente *Histoire de l'édition à l'époque contemporaine*<sup>3</sup> : signe d'un héritage historique autant que d'un titre de noblesse culturelle propre à conférer aux privilèges qui en dépendent la valeur incalculable de ce qui va de soi. Qu'une maison importante périclite en France,

---

1. Roger Avermaete, *Petite fresque des Arts et des Lettres dans la Belgique d'aujourd'hui*, Bruxelles, L'Églantine, 1929, p. 210.

2. Pour reprendre l'expression adoptée en guise de titre pour la traduction française de l'ouvrage de Priscilla P. Ferguson, *Literary France. The Making of a Culture* (1984) : *La France nation littéraire*, trad. R. Rosi, Bruxelles, Labor, coll. « Média », 1991.

3. Élisabeth Parinet, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2004.

ou qu'elle s'y voie absorbée par un grand groupe et c'est aussitôt comme si tout un pan du patrimoine littéraire universel (c'est-à-dire parisien) s'effondrait. Qu'une maison disparaisse en Belgique ou passe sous le contrôle d'un groupe étranger et ce n'est guère, en revanche, qu'une petite ou moyenne entreprise de plus qui tombe à la trappe de l'économie de marché, dans une indifférence quasi générale. On ne voit pas en effet que les disparitions successives, dans les vingt dernières années, de maisons d'édition littéraires aussi estimées que De Rache et Les Éperonniers ou d'une maison d'édition scolaire aussi établie que Labor – par ailleurs premier éditeur de la collection « Espace Nord » dédiée aux classiques de la littérature francophone de Belgique –, aient soulevé de bien vives réactions dans les médias et auprès des professionnels du secteur : des livres continueraient de paraître ici ou ailleurs, sous d'autres labels, voilà tout.

Cette même indifférence n'a pas épargné une maison aussi puissante que Casterman. Quand en novembre 1999 la doyenne des maisons d'édition belges, en activité à Tournai depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, passa dans l'orbite du groupe Flammarion, le ministre en charge de la culture pour la Communauté française de Belgique en appela, au nom du « réalisme » et du « pragmatisme », à « prendre en compte les lois qui régissent l'économie aujourd'hui ». Après tout, ajoutait-il, « nous avons effacé les barrières économiques [et] commencé par vendre la Générale [de Banque]. C'était quand même plus important que Casterman, dont la santé financière a, au départ, déterminé la cession ». Quant au « risque de voir déménager un foyer de création belge », il n'y avait pas de quoi se lamenter : « Je ne suis pas certain que la créativité de nos auteurs soit liée à la nationalité des actionnaires de Casterman. Je suis convaincu que comme certains de nos hommes de lettres et de nos artistes réussissent à Paris, nos dessinateurs et nos scénaristes trouve-

ront à se faire publier dans la capitale française<sup>4</sup>. » On peut légitimement mettre ces propos au crédit d'un solide bon sens, doublé d'une conception toute libérale du fonctionnement des industries culturelles. Mais que le ministre en charge des Arts et des Lettres, en dépit des forces rituelles qui pèsent sur sa fonction, n'ait pas eu un mot à cette occasion pour saluer l'apport de Casterman en fait de créativité éditoriale en dit long. Non tant, chose assez banale à première vue, sur le peu de considération accordée au sort d'un éditeur spécialisé dans la bande dessinée, mais plutôt, en second regard, sur la représentation dominante de l'édition en Belgique, assez largement perçue, y compris par un haut responsable de la Culture, comme un secteur économique parmi d'autres.

Les causes d'une telle perception et de l'indifférence paisible dans laquelle vivent et s'éteignent les maisons d'édition belges d'expression française apparaîtront au fil des chapitres qui suivent. Sans négliger ce qu'elles doivent aux structures d'un État dont le déficit d'identité nationale, lieu commun lui-même très local, se prolonge dans un certain rapport distancié à la culture, ces causes procèdent d'une histoire propre au marché du livre belge de langue française et de la faible marge d'autonomie dont ce marché dispose vis-à-vis de son très attractif voisin. Leurs effets s'observent aussi bien, d'autre part, dans l'historiographie du livre et de l'édition en Belgique. Si quelques maisons très emblématiques ont fait l'objet, dans les années récentes, de monographies bien documentées, sous la plume d'historiens ou de collectionneurs, leur nombre reste modeste relativement à l'abondante littérature engendrée et à bien des égards stimulée par l'édition française, ayant donné lieu de ce côté à de grandes sommes encyclopédiques, de nombreuses études approfondies sur telle collection ou tel secteur éditorial

---

4. Propos de Pierre Hazette, recueillis par M. Hardy dans *Le Soir*, 19 novembre 1999, p. 2.

et tant de biographies d'éditeurs parfois commanditées par ces derniers quand ils ne s'emploient pas à rédiger eux-mêmes leur biographie professionnelle ou à ouvrir au public leurs carnets personnels<sup>5</sup>. Rien de comparable en Wallonie et à Bruxelles où les pratiques d'édition n'ont pas connu, depuis l'ouvrage en six volumes publié de 1923 à 1934 sur l'*Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique*<sup>6</sup>, de grande synthèse qui en aurait mis à jour les données sous un point de vue moins esthétique et moins typographique<sup>7</sup>. Ce n'est pas que les connaissances dans le domaine aient peu progressé entre-temps : nombre de thèses et de mémoires universitaires, entre autres publications savantes et travaux d'érudition, ont apporté au contraire des avancées significatives touchant aux débuts du livre imprimé, au marché du livre et de la lecture à la fin de l'Ancien Régime ou encore aux industries de la contrefaçon. C'est plutôt que ces

---

5. Le paysage historiographique de l'édition en France y est dominé depuis les années 1980 par la monumentale *Histoire de l'édition française* coordonnée par Henri-Jean Martin et Roger Chartier aux Éditions Promodis. Henri-Jean Martin pour les débuts du livre imprimé, Roger Chartier et Robert Darnton pour l'Ancien Régime, Jean-Yves Mollier pour la période contemporaine y ont d'autre part stimulé de puissants courants de recherche, relayés à la fois par l'édition universitaire et par de grandes maisons telles que Le Seuil, Gallimard ou Fayard. La recherche sur l'édition y est également stimulée par l'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine (IMEC), qui n'a pas d'équivalent en Belgique, le remarquable travail de conservation assuré à Bruxelles par les Archives et Musée de la Littérature (AML) portant sur des fonds d'écrivains plus que d'éditeurs.

6. *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique, des origines à nos jours*, 6 vol., Bruxelles, Musée du Livre, 1923-1934.

7. Il est significatif en effet que cet ouvrage produit par le Musée du Livre – et qui demeure une ressource précieuse – ait porté l'accent, au sujet du livre belge, sur l'*imprimerie* plutôt que sur l'*édition* : c'est là, d'un côté, un point de vue ajusté à l'objet, la fonction de fabrication, sous ses deux aspects techniques et esthétiques, ayant très longtemps pris le pas, en Belgique, sur la fonction d'édition (et de diffusion) ; mais c'est là aussi, d'un autre côté, un point de vue réducteur, expression d'un *habitus techniciste* transmis des professionnels du livre en Belgique à ses historiens bibliophiles. Sur cette notion d'*habitus techniciste*, voir p. 115, note 91.

travaux restent pour la plupart cantonnés, et par leurs objets et par leur lectorat, à quelques régions très localisées du paysage éditorial et dans des cercles de spécialistes<sup>8</sup>.

Affaire de bibliophiles et d'érudits, plus prioritairement peut-être qu'il en va ailleurs, l'édition en Belgique semble bien faire ainsi doublement les frais de la vision désincarnée de la chose littéraire et intellectuelle qui s'est assez largement imposée dans les esprits, avec le concours des écrivains eux-mêmes et d'un enseignement de la littérature ou de la philosophie tendant à placer le Texte et l'Auteur dans un rapport d'ausi grande extériorité avec le médium du livre et la figure de l'éditeur qu'avec les contingences de la vie sociale. À cette vision idéaliste de la production littéraire et intellectuelle, qui est monnaie très courante, on pourrait être tenté d'ajouter, en fait de facteur déterminant de la situation historiographique qui vient d'être évoquée, la position périphérique de la Belgique francophone à l'égard d'une France mieux équipée sous le rapport éditorial et forte d'un « État culturel » très centralisé et institutionnalisé. On ne voit pas pourtant qu'un tel déséqui-

---

8. Si plusieurs rapports d'expertise relatifs à différents secteurs de l'édition belge contemporaine ont été produits à la fin des années 1980 et au cours des années 1990, ces rapports ont été peu diffusés au-delà de la sphère de leurs commanditaires publics. Voir entre autres Martine van Zuylen et Yves Winkin, *Éditeurs singuliers, édition plurielle. Un rapport sur la production du livre en Communauté française de Belgique*, 1990 ; Pascal Durand et Yves Winkin, *Marché éditorial et démarches d'écrivains. Un état des lieux et des forces de l'édition littéraire en Communauté française de Belgique*, 1996 ; Alain Esterzon, *L'Édition générale du savoir en Communauté française de Belgique*, 1999 ; et aussi, d'autre part, les *Dossiers du CRISP* (Centre de recherche et d'information socio-politique) réalisés par Évelyne Lentzen, « Le livre dans la Communauté française » (n° 32, 1990), puis Fabienne Collard, Christophe Goethals et Markus Wunderle, « Le Livre » (n° 84, 2015). En France, les travaux menés autour de Bertrand Legendre contribuent de manière plus visible à un semblable examen des structures et des pratiques de l'édition : *Les Métiers de l'édition*, Paris, Cercle de la Librairie, 2002 ou *Regards sur l'Édition. Les petits éditeurs. Situations et perspectives* et *Les nouveaux éditeurs (1988-2005)* (avec C. Abensour), 2 vol., Paris, La Documentation française, 2007.

libre des forces exerce, pour le secteur qui nous occupe, une emprise de semblable portée en Suisse romande et au Québec, où la mémoire du livre et de l'édition se trouve alimentée par d'ambitieux travaux monographiques et encyclopédiques<sup>9</sup>. L'exiguïté du marché éditorial de la Belgique de langue française ne suffit pas davantage à expliquer les carences de l'historiographie à son sujet, la Flandre ayant vu paraître, depuis les années 1980, plusieurs ouvrages de synthèse sur les industries du livre locales<sup>10</sup>.

L'ambition du présent ouvrage n'est pas de combler à lui seul ces lacunes. Elle est d'apporter sur les structures du marché éditorial belge de langue française le double éclairage d'une histoire propre à faire ressortir des tendances relevant de la longue durée et à procurer, pour chaque période envisagée, un tableau représentatif des principales maisons en activité, considérées également sous les rapports que celles-ci entretiennent à l'intérieur d'un système où livres, collections, catalogues se montrent, en tant que « biens symboliques<sup>11</sup> », inséparables des pratiques dont ces productions procèdent et des représentations professionnelles autant que sociales qui les enveloppent.

---

9. Voir François Vallotton, *L'Édition romande et ses acteurs (1850-1920)*, Genève, Slatkine, 2001 et, d'autre part, sous la direction de Jacques Michon, *L'Histoire de l'édition littéraire au Québec au XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fidès, 3 vol., 1999-2010, parmi d'autres publications émanant du Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec (GRÉLQ, Sherbrooke).

10. Ludo Simons, *Geschiedenis van de Uitgeverij in Vlaanderen*, Tielt, Lannoo, 2 vol., 1984-1987 et, du même, *Het Boek in Vlaanderen sinds 1800. Een cultuurgeschiedenis*, Tielt, Lannoo, 2013.

11. L'expression est de Pierre Bourdieu au seuil de son grand article sur « Le marché des biens symboliques », dans *L'Année sociologique*, vol. 22, 1971, p. 49-126. Cette notion de « symbolique », dont nous ferons usage, réfère non pas seulement à la dimension immatérielle des « biens » concernés (livres, textes, productions culturelles diverses) mais, plus significativement, au fait que la valeur de ces « biens » et leur définition même dépendent du « champ » au sein duquel ils sont produits et circulent, ainsi que de leur appréhension par des agents dotés des schèmes de perception et d'appréciation pertinents.

C'est dire que le livre que le lecteur a sous les yeux ne vise aucunement à l'exhaustivité, idéal qui ne saurait être envisagé, à défaut d'être jamais atteint, que dans le cadre d'un ouvrage encyclopédique collectif<sup>12</sup>. C'est dire aussi qu'en renonçant à l'illusion d'établir une carte qui recouvrirait tout le territoire concerné, on entend y procéder plutôt à une construction de l'objet à visée à la fois descriptive et explicative. Et ceci non seulement à l'intérieur de limites préalablement fixées, mais à travers un point de vue définissant aussi bien l'étendue du spectre couvert, au-delà des perspectives spontanément adoptées sur le domaine de l'édition, que son mode d'exploration et d'analyse.

D'un côté en effet c'est à l'édition, c'est au livre imprimé dans leur extension la plus grande que l'on va s'attacher. Le prestige détenu par la littérature, à travers l'inculcation scolaire, est tel que le monde de l'édition se trouve généralement réduit au seul secteur du livre de littérature, qui pourtant n'en représente qu'un segment très minoritaire. Or, loin même de recevoir de ce dernier secteur sa définition la plus pertinente, l'édition recouvre une grande variété de registres en fait de créneaux, de genres et de sous-genres. Pour le dire de façon abrupte, « le » livre n'existe pas. Ce qui s'offre en réalité au lecteur dans les rayonnages des bibliothèques et les librairies ainsi qu'à l'observateur du marché de l'édition, ce sont « des » livres – à savoir des types et des classes d'ouvrages qui recourent, en s'adressant à divers publics, tous les aspects de la vie sociale, depuis la prime enfance jusqu'à l'âge adulte comme de l'usage le plus individuel et solitaire jusqu'aux pratiques les plus collectives et les plus institutionnalisées, sous la tutelle par exemple de

---

12. Idéal d'ailleurs assez vain, non seulement parce que le paysage décrit continue d'évoluer, en même temps que les données recueillies sur son passé, mais aussi parce que l'exhaustivité prend bien souvent en pareil cas l'aspect d'une juxtaposition et d'une énumération dans lesquelles l'objet se décompose plus qu'il ne se construit.

l'Église ou de l'État, ne serait-ce qu'à travers le cursus scolaire : littérature et philosophie en des formes et à des niveaux de qualité eux-mêmes très divers, mais aussi savoirs scientifiques et savoir-faire, politique et actualité, droit, religion et spiritualité, érotisme et sexualité, voyages, activité ludique, développement personnel, vie quotidienne. Et l'on fera d'autant plus résolument place à ces autres registres que l'une des particularités de l'édition en Belgique francophone est de s'être plus massivement ou efficacement illustrée à différents moments dans plusieurs d'entre eux – que l'on songe par exemple au livre religieux, à la bande dessinée ou au livre pour la jeunesse – que dans celui de la littérature *stricto sensu*, telle qu'elle se trouve promue à l'école ou par extrapolation, au demeurant tout aussi trompeuse, du modèle de l'édition littéraire parisienne.

D'un autre côté, s'il n'est pas envisageable, dans les limites d'un ouvrage tel que celui-ci, de dresser un répertoire détaillé de l'ensemble des imprimeurs, libraires et éditeurs en activité du xv<sup>e</sup> siècle à nos jours dans les territoires recouverts actuellement par la Communauté française de Belgique<sup>13</sup>, les lignes de faite qui seront profilées à travers l'histoire de l'édition dans ces territoires représenteront autant de lignes de force susceptibles de mettre en relief les logiques ayant régi, à la fois dans la durée et en chaque état du marché éditorial, les structures de ce marché, leur maintien ou leur évolution, ainsi que leurs rapports à différents horizons. Ce à quoi l'ouvrage renonce en fait d'idéal d'exhaustivité se trouvera ainsi regagné, peut-on espérer, en construction réaliste de l'objet, sous un double point de vue historique et sociologique voulant que les transformations morphologiques du domaine étudié, de même que l'inertie ou l'évolution des représentations sociales et culturelles qui

---

13. Ces territoires seront toutefois élargis à la Flandre au moment de rendre compte des débuts du livre imprimé en Belgique. Dans la suite de l'ouvrage, le territoire couvert correspondra en règle générale aux contours de l'actuelle Fédération Wallonie-Bruxelles (selon l'appellation officielle adoptée en 2011).



les accompagnent, se trouvent rapportées à différents facteurs locaux et internationaux, relevant tantôt de l'histoire politique, économique et sociale, tantôt de l'histoire de la littérature et des idées, tantôt encore, plus spécialement, de l'évolution professionnelle du secteur et des politiques du livre mises en œuvre en Communauté française de Belgique.

Dans cette optique, l'ouvrage se développe en six chapitres allant de l'apparition du livre imprimé jusqu'à nos jours. Les trois premiers vont de la fin du xv<sup>e</sup> siècle à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, les trois suivants sont consacrés à l'édition au xx<sup>e</sup> siècle, avant un épilogue indiquant certaines des perspectives de l'édition en Wallonie et à Bruxelles au seuil d'un nouveau siècle. Chacune des parties composant ces chapitres successifs met en lumière, tout en cernant les tendances générales du secteur, quelques maisons ou quelques politiques éditoriales caractéristiques, afin d'équilibrer vision globale et cas de figure. On l'a compris : ainsi construit, l'ouvrage entend procurer, d'une moitié à l'autre, un tableau de plus en plus étoffé du paysage du livre et de l'édition dans les territoires belges d'expression française : de Thierry Martens et Jean de Westphalie, pionniers du livre imprimé dans ce qui deviendra la Belgique, à Albert Lacroix, Henry Kistemaeckers et Edmond Deman, premiers grands éditeurs de création littéraire, puis des industriels de la bande dessinée jusqu'aux maisons de taille parfois modeste qui, plus près de nous, contribuent à la vie du livre ainsi qu'au maintien des valeurs de civilisation dont celui-ci reste, sous quelque forme qu'il adopte, l'un des vecteurs les plus précieux.

Les auteurs du présent ouvrage ont bénéficié, à différents moments de leur travail, des conseils ou d'informations émanant de plusieurs collègues et amis qu'ils veulent remercier chaleureusement : Renaud Adam, Erwin Dejasse, Jacques Dubois, Michel Fincoeur, Lucien François, Nancy Delhalle, Pierre-Marie Gason, Jean-Marie Klinkenberg, Jean-Luc Outers, Émile Van Balberghe, Carmelo Virone et Alexis Wilkin.

Leur gratitude va aussi à Yves Winkin qui a bien voulu apporter, en pionnier de la sociologie de l'édition belge d'expression française, quarante ans après son mémoire de fin d'études, un regard rétrospectif sur l'évolution du secteur<sup>14</sup>.

---

14. Yves Winkin, *L'Or et le Plomb ou L'Édition belge d'expression française. Contribution à la sociologie des modes de production des biens symboliques*, Mémoire de licence en Information et Arts de diffusion (J. Dubois dir.), Université de Liège, 1975-1976.

CHAPITRE PREMIER  
LE TEMPS DES IMPRIMEURS  
1470-1650

L'existence en Belgique de deux récompenses à l'effigie de Christophe Plantin – le prix Plantin-Moretus, décerné par l'Association des Éditeurs belges à des ouvrages de très haute qualité graphique, et le prix Christoffel Plantin, attribué à une personnalité belge résidant à l'étranger tout en y contribuant au renom de son pays dans les arts, les sciences ou l'engagement social<sup>1</sup> – donne la mesure du fort indice de prestige dont l'imprimeur anversois reste porteur dans la mémoire collective. Cette durable aura est parfaitement justifiée au regard du rayonnement international atteint, à force d'énergie, de talent et de sens stratégique, par un entrepreneur du livre auquel on doit quelques-unes des plus belles éditions de la Renaissance et dont la période d'activité, entre 1550 et 1590, correspond à l'apogée de l'imprimerie humaniste. Notre panorama des pratiques d'édition dans les territoires qui forment la Belgique pourrait donc s'ouvrir, classiquement, par ce monument dont l'ombre s'étendra sur plusieurs siècles et laisser en amont, dans l'indistinction des origines, les premiers imprimeurs ayant installé des ateliers plus ou moins éphémères à Alost, Anvers, Louvain, Bruges, Audenarde, Mons ou Bruxelles. Ce serait passer bien vite sur près d'un siècle d'activité typographique ; ce serait aussi se priver de l'éclairage qu'ont apporté de récents développements historiographiques touchant à

---

1. La fondation qui décerne ce second prix a été instituée en 1968 par un petit groupe de représentants de la vie culturelle et économique flamande, au nombre desquels figurait l'écrivain anversois Roger Avermaete. Elle compte actuellement une soixantaine de membres.

quelques figures caractéristiques des débuts de l'imprimerie en Belgique<sup>2</sup>.

Parmi ces pionniers, il n'y a rien de bien étonnant à mettre en avant Dirk (ou Thierry) Martens, dont le nom est traditionnellement rattaché à l'apparition du livre imprimé en Belgique. C'est de son premier atelier établi à Alost, dans le comté de Flandre, que sont sortis en effet, dès 1473, les premiers livres imprimés dans les Pays-Bas méridionaux. La prime à l'initiative qui lui a été longtemps accordée en la matière, avec l'appui de bibliophiles du XIX<sup>e</sup> siècle l'ayant enrôlé au panthéon imaginaire de l'identité nationale, fait toutefois l'objet de savantes discussions, qui tendent d'un côté à voir plutôt en lui, à ses débuts, un associé local de l'Allemand Jean de Westphalie, mais aussi, d'un autre côté, à faire ressortir, pour l'ensemble de sa très longue carrière, l'image d'un grand *petit imprimeur*, formé au métier dans l'Italie du Nord, assez bien introduit apparemment dans les cercles du pouvoir, ami d'Érasme, sans commune mesure évidemment avec un Robert Estienne à Paris, un Alde Manuce à Venise ou un Johann Froben à Bâle, mais ayant su fort honorablement jouer sa partie sur le marché du livre humaniste. C'est donc bien avec lui qu'il convient d'ouvrir notre propos, pour des raisons qui sont moins de priorité chronologique<sup>3</sup> que d'importance en termes de productivité dans la durée, et aussi parce que certains des traits qu'il présente préfigurent de façon étonnante la tournure que prendra jusqu'à nos jours l'activité éditoriale en Belgique.

---

2. Sans négliger de mentionner, lorsque la chose apparaîtra pertinente pour notre propos, les transformations politiques dont ils feront l'objet de la Renaissance au XIX<sup>e</sup> siècle – et jusqu'à nos jours –, on parlera désormais de Belgique, par commodité, pour l'ensemble des territoires qui formeront celle-ci après 1830.

3. Objet de débat, cette priorité est au surplus toujours susceptible, quoique très marginalement sans doute, d'être remise en cause par la découverte de nouveaux documents ou à la lumière d'indices non encore examinés.

## AUTOUR DE THIERRY MARTENS

L'invention de l'imprimerie – ou, plus justement, de la typographie au moyen de caractères mobiles en métal et d'une encre particulière – remonte aux alentours de 1450, peut-être à Strasbourg, et reste très symboliquement associée, après plusieurs travaux de moindre ambition, à l'impression par Gutenberg, à Mayence vers 1455, en cheville avec deux associés, Johan Fust et Peter Schœffer, d'une édition de la Bible dite à 42 lignes, dont une quarantaine d'exemplaires subsistent à travers le monde. On ne s'attardera pas ici sur les conditions de cette invention ni sur les démêlés judiciaires dans lesquels ladite association s'est dissoute – Gutenberg et ses deux anciens partenaires poursuivant ensuite leurs activités dans des voies très différentes –, mais plutôt sur la rapide diffusion de l'imprimerie à l'échelle européenne.

Apparue dans la vallée du Rhin moyen, c'est à partir de « cette véritable dorsale de l'Europe occidentale<sup>4</sup> » que l'imprimerie s'est d'abord propagée, en commençant par les pays germaniques, de Strasbourg (1458) à Bamberg (1462), puis Cologne (1464-65), Bâle (1468) et Nuremberg (1469). Elle se répand d'autre part dans la péninsule italique – Subiaco (1465), Rome (1467), Venise (1469), Vérone (1470), Naples (1471) – et fait son apparition à Paris en 1470 lorsque Guillaume Fichet et Jean Heynlin, membres du Collège de la Sorbonne, recrutent trois très savants typographes allemands pour y imprimer des ouvrages propres à appuyer la *renovatio studiorum* caractéristique de l'humanisme<sup>5</sup>. Suivront bientôt Lyon (1473), Angers (1476), Toulouse (1476), puis Poitiers

4. Cette expression vient de Frédéric Barbier, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 73.

5. Sur ce point, ainsi que sur le profil très universitaire des imprimeurs recrutés pour la cause, voir Jeanne-Marie Dureau, « Les premiers ateliers français », dans *Histoire de l'édition française* (H.-J. Martin et R. Chartier dir.), tome 1, Paris, Promodis, 1982, p. 166-167.

(1479) et, pour d'autres régions en Europe, Barcelone (1475), Saragosse (1475), Cracovie (1475), Gouda (1476) ou bien encore Westminster (1476). Cette première dissémination – accélérée probablement, à l'origine, par la perte des libertés civiques qu'a subie Mayence en 1462 – est le fait, en bien des cas, d'anciens compagnons itinérants de Gutenberg ou d'anciens associés de Johan Fust, porteurs, comme ceux qui les relayeront, d'une maîtrise technique autant que d'une culture commune – et, pour beaucoup d'entre eux au siècle suivant, de conceptions religieuses influencées par la Réforme. Tout cela dans une Europe antérieure à la construction des États nations et par là particulièrement favorable, peut-on penser, à l'essai-mage d'une technologie dont les produits se composent dans une langue de culture universelle, le latin, et se propagent dans un espace politiquement très segmenté, propre à permettre à leurs producteurs, qu'ils soient écrivains ou typographes, de se mettre promptement, en cas de menace, sous la protection d'une autre juridiction dans une proche région voisine.

L'important est toutefois que le périmètre de cet essaimage se superpose à une géographie plus urbaine que celle de la plupart des anciennes *scriptoria* monastiques et correspond tantôt à des centres de pouvoir intellectuel et universitaire, tantôt à des centres de pouvoir économique et commercial<sup>6</sup>. Des nombreux ateliers installés entre 1450 et 1500, d'abord en Allemagne et en Italie, puis dans le reste de l'Europe, ne subsisteront en tout cas, au début du xvi<sup>e</sup> siècle, que ceux dont le lieu d'implantation répondait à la présence d'une clientèle forte d'auteurs et de lecteurs. Le passage au régime de l'imprimé, à la charnière du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècles, se développera en forte corrélation avec une intensification des échanges intellectuels et commerciaux à l'échelle de l'Europe. Le marché du livre imprimé

---

6. Il n'y rien là que de très logique : le livre sous toute forme est à la fois objet de vente et vecteur de savoir ou d'évasion.

tel qu'il va peu à peu se mettre en place ne procédera donc pas seulement d'un élargissement mécanique du marché des manuscrits, mais tout autant de l'entrée en conjonction d'une technologie nouvelle et d'une économie en expansion, au sein d'un contexte marqué par l'humanisme et la Réforme, deux puissants courants d'idées et de pratiques avec lesquels l'imprimerie entretiendra tout un faisceau d'intérêts réciproques : elle leur donnera une bonne part de leur base matérielle et en retour elle en nourrira ses presses.

### *L'apparition du livre imprimé en Belgique*

En ce sens, mais compte tenu aussi des hasards qui entrent dans toute causalité en histoire – ne serait-ce qu'en fait de lieu de naissance de ses protagonistes –, c'est très vraisemblablement à la proximité de l'université de Louvain (fondée en 1425), plus encore qu'à sa situation au carrefour de grandes voies commerciales, que la cité d'Alost, enrichie tout au long du Moyen Âge par l'industrie du drap, doit d'avoir la première inscrit son nom sur la carte du développement de l'imprimerie en Belgique, avec trois livres datés de 1473, soit moins de trois ans après l'installation d'une première presse à Paris<sup>7</sup>. Si deux de ces ouvrages relèvent classiquement de la théologie<sup>8</sup>, le troi-

---

7. Les débuts de l'imprimerie en Belgique ont fait l'objet de grandes avancées historiographiques depuis les années 2000, dont une thèse livrant, sur fond de description du paysage social du monde des imprimeurs à la fin du xv<sup>e</sup> et au début du xvi<sup>e</sup> siècle, des aperçus nouveaux sur différents ateliers ou foyers de production : Renaud Adam, *Imprimeurs et société dans les Pays-Bas méridionaux et en province de Liège (1473-ca 1520)*, 2 vol., thèse de doctorat en histoire, art et archéologie, Université de Liège, 2010-2011. Renaud Adam est aussi l'auteur ou le coauteur de deux ouvrages, dont nous avons tiré profit : *Jean de Westphalie et Thierry Martens. La découverte de la Logica Vetus (1474) et les débuts de l'imprimerie dans les Pays-Bas méridionaux*, Turnhout, Brepols, 2009 et, avec Alexandre Vanautgaerden, *Thierry Martens et la figure de l'imprimeur humaniste (Une nouvelle biographie)*, Turnhout, Brepols, 2009.

8. Il s'agit du *Speculum conversionis peccatorum* de Denis le Chartreux (théologien et mystique originaire de Ryckel, dans le futur Limbourg belge) et d'un

sième, *De duobus amantibus Euryalo et Lucretia*, par Enea Silvio Piccolomini, est un roman qui retient moins l'attention d'avoir été rédigé en 1444 par un poète porté ensuite au trône de saint Pierre<sup>9</sup> que de représenter – chose plus significative pour notre propos – le premier texte d'un auteur italien imprimé dans les Pays-Bas. Le colophon de ces trois livres, s'il mentionne date et lieu d'impression, ne porte pas indication d'un nom d'imprimeur, mais à l'examen de deux autres titres sortis de ce même premier atelier alostois, en octobre de l'année suivante, sous la marque de Thierry Martens, bien des historiens les ont longtemps attribués à ce même imprimeur, instituant celui-ci *de facto* – et lui seul – en fondateur de l'imprimerie en Belgique. Natif d'Alost, où il décédera au terme d'une très longue existence passée à la tête de six ateliers successifs, Thierry Martens avait d'autant plus qualité à remplir ce rôle que son origine toute locale conduisait à sous-évaluer la part de responsabilité – et donc peut-être aussi d'initiative – prise par un autre imprimeur, dont le nom avait pourtant figuré à côté du sien dans deux livres sortis entre-temps des mêmes presses, sous une marque commune : Jean de Westphalie, originaire de Paderborn et, comme tel, assurément moins susceptible que lui de prendre rang, aux yeux des érudits patriotes de la jeune Belgique, parmi les figures emblématiques d'un immémorial génie national<sup>10</sup>.

---

recueil de traités faussement attribués à saint Augustin.

9. Né 1405 à Sienne, couronné poète en 1442 par l'empereur Frédéric III, auprès de qui il fit office de secrétaire ambassadeur, ordonné prêtre en 1446, Enea Silvio Piccolomini (ou Æneas Sylvius), occupa le trône pontifical de 1458 à 1464 sous le nom de Pie II. Outre diverses chroniques, un traité sur l'éducation et des mémoires, on lui doit une comédie et divers textes à caractère romanesque, parmi lesquels celui dont il est fait mention ici ; un autre sera mentionné plus loin. Sur son rayonnement dans les régions qui nous occupent, voir R. Adam, « La réception des œuvres d'Aeneas Sylvius Piccolomini au xv<sup>e</sup> siècle dans les Pays-Bas méridionaux », dans *Publication du centre européen d'études bourguignonnes (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*, n° 49, 2009, p. 347-362.

10. R. Adam, *Jean de Westphalie et Thierry Martens*, éd. citée, p. 25.



À la suite des trois éditions anonymes de 1473 ont paru en effet, courant mai 1474, deux traités de logique – une *Logica vetus* d’Aristote et les *Summulae logicales : Textus summularum* de Pierre d’Espagne –, dont les colophons précisent qu’ils ont été imprimés à Alost, dans le comté de Flandre, par Jean de Westphalie « avec son associé » Thierry Martens<sup>11</sup>. Le premier de ces ouvrages ayant été longtemps perdu, hormis quelques feuillets, sa mise en vente en 2004 chez Sotheby’s et son entrée dans les collections de la Bibliothèque royale de Belgique ont permis d’examiner à nouveaux frais cette question complexe et de mettre plus nettement en lumière, dans leur libellé même, les termes de l’association établie entre ces deux pionniers de l’imprimerie dans les Pays-Bas du Sud<sup>12</sup>. De ce débat de spécialistes, remarquablement rouvert par Renaud Adam et Alexandre Vanautgaerden, on ne retiendra que les éléments essentiels pour notre propos. À savoir, d’abord, que l’examen physique des cinq premières éditions sorties de l’atelier d’Alost en 1473 puis 1474 montre qu’elles procèdent d’un même matériel typographique. Ensuite, que la disposition des noms de Jean de Westphalie et Thierry Martens dans le colophon des deux

---

11. Attestée matériellement par le second de ces ouvrages (le premier étant resté jusqu’il y a peu introuvable), cette association était chose connue des historiens du livre, mais certains de ceux-ci ont été portés, tantôt par prudence, tantôt par ferveur patriotique, à en minimiser l’importance, notamment pour l’identification des trois éditions alostoises de 1473. On lit par exemple ceci en 1856 sous la plume de Polydore-Charles van der Meersch, où ton et rhétorique employée absorbent presque toute la teneur du propos : « On aura beau entasser argument sur argument, accumuler hypothèse sur hypothèse, on ne parviendra pas à ternir la gloire de Martens et à détrôner celui-ci au profit de Jean de Wesphalie » (cité par R. Adam, *id.*, p. 19).

12. On lit ainsi au bas de la dernière page de cette *Logica vetus* : « *Impressus est hoc opus in Alosto oppido comitat[us] Flandrie per Johannem de vvestfalia Paderbornense[m] cu[m] socio suo. Theodorico martini Anno domini M<sup>o</sup>. cccc<sup>o</sup> lxxiiii Mai[i] Die sexto* » [« Cet ouvrage a été imprimé dans la cité d’Alost du comté de Flandre par Jean de Westphalie originaire de Paderborn avec son associé Thierry Martens le 6 mai de l’an 1474 »].

traités imprimés en mai 1474, si elle peut paraître simplement régie par l'ordre alphabétique, n'en donne pas moins à sentir une certaine préséance du premier sur le second, ce dernier étant en outre donné pour l'« associé » de l'autre. Enfin, que l'expression « *cum socio suo* » fournit avec d'autres traits, dont il sera question plus loin, une probable indication sur le lieu d'apprentissage des deux typographes, qui pourrait être aussi celui de leur entrée en contact ; sans autre occurrence connue dans les colophons des Pays-Bas, elle ferait signe en effet en direction de Venise et, plus largement, de l'édition cisalpine où son usage est formellement attesté. Si l'on ajoute qu'après les deux traités de logique produits en société avec Thierry Martens, qui ciblent le public universitaire, Jean de Westphalie part pour Louvain en y emportant les jeux de caractères utilisés à Alost, on peut raisonnablement se ranger à l'hypothèse que l'imprimeur natif de Paderborn a collaboré dès 1473 avec l'imprimeur alostois et que, sans minimiser le rôle de celui-ci dans l'apparition du livre imprimé en Belgique, c'est probablement celui-là qui a été l'agent moteur de leur association<sup>13</sup>.

La suite de sa longue carrière montrera en Thierry Martens bien plus qu'un simple ouvrier typographe en cheville, à son entrée en activité, avec un partenaire plus ambitieux. Au sein du monde du livre en Belgique à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, le poids respectif des deux imprimeurs qui se séparent après quelques travaux communs n'en fait pas moins pencher la balance en faveur de Jean de Westphalie. Inscrit dès juin 1474 en faculté de droit canon à Louvain, celui-ci y imprime en décembre un savant traité d'agronomie – le *Liber ruralium commodorum* de Pierre de Crescens – avant d'y produire, en une vingtaine d'années d'activité, près de deux cents titres (dont la moitié en *in folio*). Ce sont, en grande majorité, des ouvrages de théologie, de droit, de philosophie et des éditions d'auteurs de l'An-

---

13. R. Adam, *Jean de Westphalie et Thierry Martens*, éd. citée, p. 39.

tiquité tels que Cicéron, Juvénal, Perse, Virgile ou Sénèque. Si la liste de ses publications comporte, à côté d'un glossaire latin / néerlandais, quatre livres en langue vulgaire, relevant de l'ouvrage de dévotion ou de pronostication, c'est bien le marché universitaire local que Jean de Westphalie entend tenir dans la durée, un marché où il a pour principal concurrent, lorsqu'il s'y installe, Jean Veldener, immatriculé en faculté de médecine dès 1473, maître imprimeur dès 1474, avec deux premiers titres (*De genealogia deorum* de Boccace et *Belial* de Jacques de Theramo) complétés par une douzaine d'autres dans les trois ou quatre années suivantes. Excellent technicien, graveur réputé, il ne fait cependant pas le poids, semble-t-il, face à son rival et transporte ses activités à Utrecht en 1479. Dominant désormais un marché captif, à côté d'autres typographes de moindre envergure, tels Conrad Braem ou Conrad de Westphalie (peut-être l'un de ses parents), l'atelier de Jean de Westphalie, l'un des moins éphémères et des plus productifs en Belgique au xv<sup>e</sup> siècle, va ainsi prospérer jusqu'à la retraite de l'imprimeur en 1499<sup>14</sup>.

### *Un grand petit imprimeur*

Revenons à Thierry Martens. Natif d'Alost vers 1447, il s'initie vraisemblablement à l'art typographique en Italie du Nord, sinon à Venise même, où existait alors une importante communauté de « *Tedeschi* », appellation recouvrant des appartenances territoriales allant de l'actuelle Flandre à l'actuelle Allemagne. Haut lieu de l'imprimerie naissante et de formation de compagnons imprimeurs, la cité des doges comptait au moins un atelier dirigé par un Flamand originaire de Gand, Gerardus de Lisa. C'est probablement sur place ou sur le chemin du

---

14. La date de son décès n'est pas connue ; selon Renaud Adam [communication privée], il semblerait qu'il finance encore en 1503 l'impression d'un bréviaire à Paris.

retour que Martens fait la connaissance de Jean de Westphalie, comme le suggéreront différents aspects de leur production et de leurs choix esthétiques. Il en va ainsi des caractères employés pour les ouvrages qu'ils vont imprimer en 1473-1474 à Alost, d'un style proche de ceux en usage dans les ateliers vénitiens des années 1470, qui jusque-là en avaient l'exclusivité ; il en va également ainsi de l'expression « *cum socio suo* » de leurs deux colophons communs, qui est d'importation italienne ; et il en ira de même s'agissant de la marque adoptée par Jean de Westphalie entre 1475 et 1476, qui le montrera « affublé d'un bonnet à la mode italienne<sup>15</sup> ». Leurs sélections en fait de textes, surtout, en témoignent : les anciens Pays-Bas, on l'a vu, doivent à leur éphémère association la première impression d'un ouvrage d'origine italienne (le *De duobus amantibus* de Piccolomini en 1473) et au seul Martens, l'année suivante, celle du *De vita beata* de Battiste Spagnoli dit le Mantouan, sur la dernière page duquel l'imprimeur fera fièrement valoir qu'il entend apporter aux Flamands « l'élégance vénitienne » (« *Qui Venetum scita Flandrensibus affero cuncta* »)<sup>16</sup>. Ce point est, de loin, le plus important : dans un territoire où la production du livre va très tôt s'organiser autour de grands foyers répondant à des publics spécifiques – à Louvain l'édition universitaire autour de Jean de Westphalie (1474-1499), à Bruges l'édition en langue française autour d'un Colard Mansion (1474-1484), à Anvers l'édition en langue néerlandaise autour d'un Gerhaert Leeu (1484-1492)<sup>17</sup> –, Martens semble ambitionner d'être perçu en porteur d'une esthétique doublée d'un art de vivre, où l'italianité pourra apparaître, dans le style typographique affiché autant que dans les textes choisis, comme l'enveloppe d'un

15. R. Adam et A. Vanautgaerden, *Thierry Martens et la figure de l'imprimeur humaniste*, éd. citée, p. 26.

16. *Id.*, p. 26.

17. R. Adam, *Imprimeurs et société dans les Pays-Bas méridionaux et en province de Liège*, éd. citée, p. 188.

humanisme élégant. On peut y voir une façon de se mettre dans le sens du vent ou de l'avoir senti venir, assortie d'un discours d'esbroufe, aimable travers que le personnage montrera dans la suite de sa carrière ; toujours est-il que la diffusion des textes et des idéaux de l'humanisme prendra, malgré quelques phases de repli, une part de plus en plus considérable dans sa production.

On pourrait être tenté de mettre cette même ambition au compte d'un sens du placement à l'intérieur d'un espace des possibles éditoriaux. Mais ce serait prêter à ce marché en voie de formation une modernité morphologique très prématurée. Des tendances se dessinent sans doute assez rapidement à l'intérieur de ce marché, par agrégation spontanée en relation avec des clientèles, mais sans commune mesure avec les différenciations qui seront caractéristiques des champs sociaux et des univers professionnels consolidés par une histoire accumulée. Au prix d'un identique anachronisme, ce serait prêter aussi à Thierry Martens un habitus – c'est-à-dire une disposition à l'action incorporée par exposition durable à des régularités sociales et professionnelles – qui paraît bien peu crédible chez un imprimeur débutant, au sein d'un marché du livre imprimé lui-même à ses débuts. L'ambition qui est la sienne, avec les choix qui la sous-tendent, correspond plutôt à une perception avantageuse de son rôle et de son art, partagée par beaucoup d'imprimeurs du xv<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle, qui se voient volontiers, et souvent à juste titre, comme des agents de diffusion du savoir et des nouveautés dans l'érudition et la pensée.

*De via beata est*, avec un traité de Peter de Bruyne, l'un des deux ouvrages que Martens publie dans son premier atelier, en octobre 1474, après le départ de son partenaire pour Louvain, soit que celui-ci y ait été appelé par les autorités académiques, soit que le tandem qu'il avait formé avec son associé flamand ait eu dès le départ pour enjeu, à ses yeux, de le rapprocher de ce centre universitaire. La publication en société avec Martens

et dans un petit format d'écoulement aisé d'un roman licencieux mêlé à des manuels de philosophie et des traités de théologie pourrait d'ailleurs avoir répondu, du côté de Jean de Westphalie, au souci de réunir rapidement des capitaux, tout en faisant démonstration de son savoir-faire, avant de se lancer à la conquête du marché universitaire voisin<sup>18</sup>. Les deux ouvrages qu'il produit sous sa seule marque fin 1474, Martens les imprime avec le même équipement que les cinq précédents, peut-être par obligation contractuelle avec son ex-associé. Après quoi l'Alostois ferme boutique et l'on perd sa trace pendant une dizaine d'années. Il séjourne à l'étranger sans doute : en Espagne pour certains, où il aurait été reçu à la cour en 1477, en même temps que Christophe Colomb, sous l'appellation de « *Teodorico Alemán* » et en qualité de « marchand de livres imprimés »<sup>19</sup> ; ou bien de nouveau en Italie du Nord. Cette seconde hypothèse est la plus plausible, car lorsqu'en 1486 Martens rouvre un atelier dans sa ville natale, on le voit en possession de deux polices de caractères vénitiens et imprimer en août de la même année l'oraison que l'ambassadeur de Venise vient de prononcer à Bruges. Tire-t-il sur ses nouvelles presses le second ouvrage de Piccolomini enregistré sans date à son catalogue (*De remedio amoris*) ? On n'en est pas sûr, tant son ambition éditoriale paraît alors en berne ; elle se cantonne en gros du côté de la théologie, des sermons, des pronostications, des bréviaires. Si la qualité technique demeure excellente – et

---

18. R. Adam, *Imprimeurs et société dans les Pays-Bas méridionaux et en province de Liège*, éd. citée, p. 105.

19. Cette piste, qui a de quoi séduire, est suivie par Frédéric Barbier, à l'appui de la « connexion » qu'il fait valoir entre grands explorateurs de la fin du Moyen Âge et pionniers de l'imprimerie (*L'Europe de Gutenberg. Le livre et l'invention de la modernité occidentale*, Paris, Belin, 2006, p. 118). R. Adam et A. Vanautgaerden soulignent en revanche que le prénom « *Theodoricus* » était trop répandu à l'époque et la mention « *Alemán* » trop vague pour constituer des indices suffisants de la présence de l'imprimeur flamand à la cour d'Espagne (*op. cit.*, p. 28).

même innovante, avec l'emploi pionnier de caractères grecs en Pays-Bas méridionaux<sup>20</sup> –, le sentiment domine d'une phase de transition, où la dextérité acquise tiendrait l'audace en retrait.

Ce second atelier alostois cesse ses activités en 1492 et c'est à Anvers, l'année suivante, que Thierry Martens s'installe, à la faveur du décès de deux concurrents, Mathias van der Goes et Gheraert Leeu. Professionnel chevronné passé de Gouda (via Bruges) à Anvers en 1484, spécialisé dans les dictionnaires et livres scolaires, avec quelques incursions dans le registre humaniste, Leeu a été à la tête de l'un des ateliers les plus productifs des Pays-Bas (cent cinquante ouvrages en une douzaine d'années)<sup>21</sup>. Il se pourrait que Martens ait racheté aux héritiers du défunt une partie de son matériel typographique. Sa première impression anversoise est la lettre de Christophe Colomb sur la découverte du Nouveau Monde : elle conforte moins l'hypothèse de sa présence à la cour d'Espagne en 1477 qu'elle n'indique de possibles entrées auprès de hauts personnages, ce texte « [ayant sans doute été] obtenu par l'imprimeur davantage via la valise diplomatique que dans les couvents<sup>22</sup> ». Le reste relève du tout-venant, règles de chancellerie apostolique d'Alexandre VI ou lettres d'indulgences d'Alfonso de Losa. Nouveau déménagement en 1497 après avoir pris matricule à l'université de Louvain, sans doute parce que Jean de Westphalie s'apprête à mettre fin à ses activités

---

20. Encore qu'il semble devoir désormais partager ce monopole avec l'atelier anversoise de Govaert Bac, actif entre 1493 et 1513 avec une bonne centaine de publications, dont une Pronostication en néerlandais comportant deux passages en grec. Voir R. Adam, « Deux découvertes à la Bibliothèque royale de Belgique : une pronostication inconnue imprimée à Anvers en 1498 et un second "relieur au rébus" (Louvain, dernier tiers du xv<sup>e</sup> siècle) », dans *Gutenberg Jahrbuch*, n° 87, 2012, p. 157-164.

21. Renaud Adam précise que Gheraert Leeu n'est guère surclassé à l'époque, dans le périmètre concerné, que par Jean de Westphalie à Louvain (*Imprimeurs et société dans les Pays-Bas méridionaux et en province de Liège*, éd. citée, p. 139).

22. R. Adam et A. Vanautgaerden, *op. cit.*, p. 43.

et que celui-ci lui a peut-être proposé de reprendre son florissant atelier. Rien non plus qui tranche véritablement dans la dizaine de titres qu'il y imprime de 1498 à 1501, entre un bréviaire pour le diocèse de Liège et un sermon de Savonarole – sinon qu'apparaît pour la première fois à côté du sien, dans deux ouvrages datés de 1501, le nom d'un savant correcteur, le canoniste Jean de Luxembourg, chargé de préparer des éditions de Filippo Beroaldo, François Pétrarque et Bonnacordo da Pistoia. Cette collaboration, l'orientation plus humaniste de ces derniers ouvrages composés à Louvain – l'un des « bastions de l'ancienne théologie » au début du xvi<sup>e</sup> siècle, mais ouverte au renouveau des études classiques<sup>23</sup> –, préfigurent, peut-on penser, le retour de plus hautes ambitions.

Ainsi se conclut en demi-teinte ce qu'on pourrait considérer comme la première carrière de Thierry Martens, avec une activité éditoriale de caractère assez conventionnel et établie à l'échelon local, pour la période allant de 1486 à 1501. Les bréviaires y ont pris une part importante, genre qui demande une grande maîtrise typographique. Ce n'en sont pas moins des ouvrages sans relief intellectuel, même si la casse italienne utilisée par l'imprimeur continue de promouvoir l'élégance vénitienne qui lui est chère ; peut-être préserve-t-elle son image de marque dans cette phase transitoire. La part prise par les livres de piété et autres ouvrages ecclésiastiques dans son catalogue est un fait modal pour l'imprimerie du temps. Mais elle pourrait répondre, selon ses biographes, à la fermeture en 1485 de l'atelier des Frères de la Vie commune, à Bruxelles, qui s'était développé dans un créneau, celui du livre à caractère liturgique, « dans lequel Martens n'hésite pas à s'engouffrer<sup>24</sup> ». C'est par défaut qu'il s'y résigne aussi bien, peut-on supposer, du fait qu'il n'est pas encore en mesure de tailler sa place

23. Joseph Huizinga, *Érasme*, trad. V. Bruncel, Paris, Gallimard, coll. « Les Essais », 1955, p. 104.

24. R. Adam et A. Vanautgaerden, *op. cit.*, p. 31.



sur un marché du livre humaniste saturé par les importations étrangères. Ateliers successifs, écart entre volonté affichée et réalité vécue, routinisation subie sur fond d'évidente opiniâtreté : tout cela semble dessiner, au début du nouveau siècle, le profil professionnel d'un personnage ballotté par les circonstances, mais sachant fort bien tirer parti des occasions qui se présentent à lui, moins comme des lacunes structurales offertes à une disposition à l'action que comme des vides auxquels il réagit, qu'ils soient créés dans les rangs de ses confrères (occasions de déménagements à répétition) ou dans l'offre éditoriale locale (engendrant du côté du public des besoins auxquels il ajuste sa production).

En 1502, Martens se réinstalle à Anvers sans couper les ponts avec Louvain. C'est là sans doute le principal tournant de sa trajectoire, ou le début d'une seconde carrière, marquée par sa rencontre avec Érasme, probablement à l'automne, lorsque celui-ci, auteur prolifique doublé bientôt d'un grand éditeur de textes, prend ses premiers quartiers à l'université de Louvain, où il jouera un rôle déterminant dans la fondation du Collège des Trois-Langues<sup>25</sup>. Étoile montante de l'humanisme européen, Érasme n'est pas seulement à la recherche d'un imprimeur, qu'il trouverait bien ailleurs, il est également – et sans doute surtout – à la recherche d'un mécène à la cour de Bourgogne, que des livres imprimés sur place permettront d'approcher au plus près<sup>26</sup>. Imprimeur de talent, introduit en haut lieu, comme incitent à le penser quelques publications d'aspect officiel ou de

---

25. Sur la tournure plus intellectuellement ambitieuse que prend l'atelier de Martens lorsque celui-ci s'installe à Anvers – centre typographique alors en plein essor –, voir R. Adam, « The emergence of Antwerp as a printing centre. From the earliest days of printing to the Reformation (1481-1520) », dans *De Gulden Passer. Tijdschrift voor boek wetenschap / Journal for book history*, 2014, p. 15-19.

26. Érasme trouvera un nouveau protecteur en la personne de Nicolas Ruistre, évêque d'Arras et chancelier de l'université de Louvain (Léon-Ernest Halkin, *Érasme parmi nous*, Paris, Fayard, 1987, p. 89).

source diplomatique, Thierry Martens, dont il fait la connaissance à Louvain ou Anvers, fera l'affaire. Dans les deux années qui suivent sortiront de ses presses anversoises trois impressions érasmiennes, dont l'enjeu pour deux d'entre elles tombe sous le sens, l'une servant de préface allographe à un ouvrage sur le pouvoir impérial, l'autre étant le texte du laborieux panégyrique composé par Érasme à l'occasion du retour à Bruxelles de Philippe le Beau (le père du futur Charles-Quint)<sup>27</sup>. Survient pourtant dans le catalogue de l'imprimeur une éclipse de trois ans, au cours de laquelle ses presses tournent pour le compte de deux libraires londoniens. La machine n'en est pas moins vigoureusement relancée en 1507, d'abord à Anvers pour cinq ans encore (réimpressions d'Érasme, éditions de Pic de la Mirandole ou Rudolf Agricola, etc.), puis de nouveau à Louvain à partir de 1512, où l'atelier va multiplier, pendant près de vingt années, les ouvrages humanistes : auteurs grecs et latins (Ésope, Sénèque, Plutarque, Homère, Démosthène, Caton, Lucien, etc.) ; publications d'Érasme et sous sa direction ; ou bien encore rien de moins, en 1516, que *L'Utopie* de Thomas More, dont Martens procure la première édition, avant Paris, Bâle et Venise, avec des qualités éditoriales et typographiques qui vaudront à l'imprimeur flamand, sous la plume d'un tardif bibliographe, l'étiquette exagérément flatteuse d'« Alde [Manuce] des Pays-Bas<sup>28</sup> ». L'atelier, dont il a repris la direction en 1524 après l'avoir brièvement cédée au cours de la même année à son fils (décédé entre-temps), ferme définitivement en 1529. Thierry Martens se retire alors dans le couvent de Guillelmites de sa ville natale, où il s'éteindra en 1534.

27. Ce discours, prononcé le 6 janvier 1504 et richement rémunéré par son destinataire, contribuera fortement, selon L.-E. Halkin, à la consécration et à la célébrité de son auteur dans les Pays-Bas (*op. cit.*, p. 90).

28. L'expression apparaît dans le *Dictionnaire bibliographique du XV<sup>e</sup> siècle* publié de 1805 à 1807 par Carlos Antonio de la Serna Santander, jésuite espagnol ayant occupé le poste de bibliothécaire de l'École centrale de Bruxelles.

« *Theodoricus noster* »

Avec plus de deux cent cinquante éditions sorties de six ateliers successifs, c'est par le volume de sa production et, plus encore, par l'échelonnement de celle-ci sur une durée très longue que la carrière de Thierry Martens pourrait d'abord retenir l'attention, et c'est à raison que l'on y verrait les effets conjoints d'une longévité peu commune, celle d'un homme quittant octogénaire un métier dans lequel il est entré à vingt-cinq ans, de sa grande ardeur à la tâche et de la capacité tout aussi évidente dont il a fait montre de rebondir à la faveur d'occasions offertes ou de créneaux disponibles. Dans plusieurs de ses adresses aux « jeunes lecteurs » de la Faculté des Lettres de Louvain, Martens ne manque pas de faire valoir – notamment contre ceux qui le jalouseraient dans la profession – tantôt l'ardeur qui continuera de l'animer « tant que le vin dégourdira [ses] membres », tantôt la « piété » qu'il ne cesse pas d'encourager et de viser en qualité de « vieillard aux cheveux blancs, à la peau ridée après tant de travaux d'une longue carrière »<sup>29</sup>.

Il est plus intéressant pour notre propos de constater que sa carrière s'est développée en deux temps et à deux niveaux d'ambition éditoriale d'un siècle à l'autre. De 1473 à 1500 environ, la production de Martens relève surtout du registre théologique et religieux, avec nombre de publications à dimension locale et parfois officielle ; hormis le goût italien dont il se prévaut, ses colophons ne donnent pas encore signe d'une véritable ambition intellectuelle ni mention de collaborateurs savants, et s'il entre sans doute très tôt dans ses projets de prendre part au renouvellement de la sensibilité et du savoir dont l'imprimerie est l'un des vecteurs privilégiés, cette volonté

---

29. Adresses figurant, respectivement, au seuil d'une édition des *Déclamations* d'Érasme et d'une anthologie du poète chrétien Prudence parues en 1518 ; elles sont reproduites, avec d'autres épîtres dédicatoires de l'imprimeur traduites du latin, en annexe à l'ouvrage de R. Adam et A. Vanautgaerden, *op. cit.*, p. 180-183.

à la fois intellectuelle et commerciale ne parvient guère à se réaliser dans les faits à ce stade : d'autres que lui dominent le terrain à l'échelon régional et il doit compter avec les importations étrangères. Après 1502, sa production, en revanche, s'inscrit résolument dans le registre humaniste et on le voit multiplier, dans ses éditions, les adresses au lecteur témoignant de la représentation avantageuse qu'il se fait de son propre rôle et les obstacles contre lesquels il doit lutter dans la diffusion des ouvrages qu'il imprime à grand soin, avec le souci de servir « l'utilité publique » et de recueillir, comme de juste, la rétribution que ses efforts en ce sens lui font mériter.

Cette ambition que l'on voit s'affirmer d'Anvers à Louvain et se placer sous l'emblème d'une ancre double à partir de 1517, rien n'en fait mieux preuve que la présence dans son catalogue, parmi nombre d'auteurs de l'Antiquité, de non moins nombreuses publications érasmienne. Celles-ci, qui représentent un peu plus du quart de sa production, le mettent, avec une bonne soixantaine de titres, au deuxième rang des imprimeurs d'Érasme à l'échelle européenne. S'il paraît bien loin sur ce plan derrière le bâlois Johann Froben, auquel on doit pas moins de cent cinquante éditions princeps du grand humaniste jusqu'en 1527, l'imprimeur natif d'Alost n'en a pas moins trouvé là le couronnement d'une carrière où ont joué à la fois des facteurs circonstanciels (sa rencontre avec Érasme à l'heure où celui-ci, ainsi qu'on l'a vu, cherche les faveurs du pouvoir bourguignon) et une position de quasi-monopole au cœur du centre universitaire de Louvain (après que Jean de Westphalie y eut mis fin à ses activités). S'il paraît bien difficile, au-delà, de démêler ce qui, dans cette évolution de sa production, procède de préférences personnelles ou d'un choix commercial inspiré par le vigoureux essor que connaît le renouveau des études classiques dans les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle – notamment, en terre belge, avec l'institution du Collège des Trois-Langues en 1517 –, l'évidence ne s'impose pas moins, à lire les épîtres

dédicatoires de l'imprimeur, que celui-ci a de plus en plus envisagé son activité comme une mission vouée au développement des « belles-lettres » au sein d'une « florissante université ».

Faut-il pour autant le ranger parmi les *humanistes imprimeurs*, aux côtés d'un Josse Bade à Lyon ou d'un Robert Estienne à Paris, qui ont su conjuguer au savoir-faire typographique les plus hauts savoirs de l'érudition et de la philologie ? Installé dans une faculté prestigieuse, relié à un aréopage de savants tels Érasme, Martin van Dorp, Conrad Gloucenius ou Rutger Rescius, qui l'appellent familièrement « *Theodoricus Noster* » (« notre Thierry »), Martens n'a rien cependant lui-même d'un intellectuel : la figure qu'il présente est plutôt celle d'un *imprimeur humaniste*, mettant au service des meilleurs textes toute l'énergie de travail dont il est capable et les ressources qu'il a accumulées en fait d'innovation typographique. L'insistance que dans ses adresses au lecteur il porte, trop volontiers sans doute, sur les servitudes commerciales de son atelier en témoigne d'une certaine manière : on y est loin des dénégations ou des pudeurs qui vont de pair avec les dispositions savantes (« Adieu ; si vous aimez les belles-lettres, contribuez au soutien de mon industrie. Or, pour la favoriser, il faut, non seulement les paroles, mais encore la bourse<sup>30</sup> »). En ce même sens, il est frappant de constater que c'est moins dans la compagnie des gens de grand savoir dont il accueille les travaux qu'il se place que sous l'invocation d'un Alde Manuce : « Pour faire voir combien l'art typographique contribue à propager l'étude des belles-lettres, il suffit de citer le nom d'Alde Manuce<sup>31</sup>. »

30. Adresse au lecteur annexée à sa réimpression des *Colloques* d'Érasme en 1519 (dans R. Adam et A. Vanautgaerden, *op. cit.*, p. 187).

31. Adresse au lecteur figurant dans l'une de ses éditions d'Érasme, datée de 1517 (*id.*, p. 175). Sur Alde Manuce et plus largement l'imprimerie à Venise comme monde social et intellectuel, voir Martin Lowry, *Le Monde d'Alde Manuce. Imprimeurs, hommes d'affaires et intellectuels dans la Venise de la Renaissance*, Paris, Promodis, 1989.

Cette mention du Vénitien disparu deux ans plus tôt est un cas isolé sous sa plume ; elle n'en est pas moins très significative de la conscience qu'il semble avoir d'appartenir – en tant qu'imprimeur – à une corporation qui est aussi toute symbolique, avec de grands représentants qui en garantissent durablement la dignité et à l'aura desquels il entend bien être associé avec les « faibles moyens » que dans « [sa] modeste imprimerie » il met lui aussi en œuvre au profit des bons textes et des beaux ouvrages. Il y a une part de captation de bienveillance dans cet aveu de modestie sur fond d'orgueil professionnel ; il y a aussi une part de vérité et de perception lucide de sa propre envergure : « l'Alde des Pays-Bas », que son ami Érasme qualifie de « *pauperculus* », reste, au niveau international, un petit imprimeur.

Son visage ne nous est pas connu. Les mentions et les anecdotes dont il fait l'objet dans la correspondance des auteurs qu'il imprime, les lettres liminaires où il interpelle ses « bienveillants lecteurs » tracent pourtant les contours d'un portrait moral assez individualisé. Celui d'un disciple de Bacchus à la langue bien pendue, d'un robuste bon vivant ayant vu disparaître autour de lui femme, amis proches et enfants, comme le rappellera l'épithète latine qu'Érasme, à Bâle, rédigera à sa mémoire<sup>32</sup>. Et celui d'un commerçant dans le domaine des œuvres de l'esprit pourvu, tout à la fois, d'un fort sens de l'autopromotion et d'une perception amère des préjugés qui portent atteinte à la valeur intellectuelle et commerciale de ses productions :

---

32. Cette épithète figure au seuil du présent volume. En voici une traduction : « Ici je repose, moi Thierry, natif d'Alost, / Dont l'art était de transposer les écrits en caractères d'imprimerie. / J'ai survécu à mes frères, femme, enfants et amis célèbres, / Robuste jusqu'à plus de quatre-vingts ans. / Mon ancre sacrée me survit, fameuse auprès de la studieuse jeunesse reconnaissante : / Christ, je t'en prie, sois pour moi désormais l'ancre sacrée. »

J'ai souvent remarqué que les hommes en général ne font cas que de ce qu'on leur présente comme venant de l'étranger et importé de fort loin. C'est ainsi que nous admirons le morceau de tuf ou la branche d'arbre que nous croyons apportés de Jérusalem, et qu'on a ramassés au bord de la mer dans notre propre pays. Nous estimons les médicaments qui nous arrivent de l'extrémité des Indes ; et des remèdes plus efficaces naissent parmi les plantes de nos jardins. De même, Parménon, dans Térence, rehausse le prix de son esclave en disant : *Elle vient du fond de l'Éthiopie*.

Les savants du moins devraient être exempts de ce préjugé ; et cependant parmi eux encore il s'en trouve qui ne louent un auteur et ne paient bien son livre que lorsqu'il est imprimé dans un pays lointain. Quoi de plus injuste ? Que dis-je ? Quoi de plus insensé ? La prospérité de notre industrie nous porte-t-elle ombrage à ce point ? Il y a des peuples qui n'estiment que ce qui se fait chez eux : nous, au contraire, nous n'attachons de prix qu'à ce qu'on fabrique à l'étranger.

L'université de Bâle, si peu fréquentée, si morte, en comparaison de celle de Louvain, nourrit une foule d'imprimeurs ; et la nôtre, qui n'a de rivale que celle de Paris, fait difficulté d'en nourrir un seul ! *Tous les pays du monde entretiennent leurs industriels*, le nôtre seul fait exception. En vérité, cela ne peut continuer ainsi ; il faut qu'on s'entraide. Un auteur ne cherche dans ceux qui le lisent que des admirateurs ; moi j'y cherche des acheteurs. C'est être ingrat, que de se contenter de louer un livre ; c'est l'être bien davantage, que d'en empêcher la vente par d'injustes critiques. D'autres s'enrichissent en imprimant de mauvais ouvrages, et moi, qui n'en imprime que de bons, j'ai bien de la peine à nourrir ma famille, tout en vivant avec la plus stricte économie. Cependant, rien ne sort de mes presses, qui ne procure un plus grand gain à l'acheteur qu'au vendeur. Achetez donc, et vous agirez pour l'avantage de l'un et de l'autre. Adieu<sup>33</sup>.

---

33. Lettre figurant dans son impression de la *Ratio seu Methodus compendio perveniendi ad veram theologiam* d'Érasme, Louvain, 1518 (dans R. Adam et

Les adresses au lecteur sont monnaie courante dans les livres à l'époque, les imprimeurs aimant à souligner, dans leurs colophons et parfois au moyen de textes liminaires plus substantiels, la haute idée qu'ils se font de leur métier et de leur rôle dans la diffusion soignée et rigoureuse des bons textes. Celle-ci n'a pas, cependant, la hauteur de vue ni l'ironie d'un Robert Estienne prenant à témoin ses « amis lecteurs », en 1552, depuis son exil à Genève, en tête de son impression des *Censures des théologiens de Paris* – qui venaient de condamner ses éditions de la Bible –, afin de ferrailer contre ces mêmes censeurs au nom de sa droiture, de sa bonne foi et du sens de l'utilité publique ayant présidé à ses choix éditoriaux<sup>34</sup>. Il faut se garder sans doute de la surévaluer : l'idée d'une supériorité attribuée indûment aux produits importés sur les produits de l'industrie nationale est de surcroît un lieu commun que l'on retrouvera sous une forme plus fine chez un Montaigne<sup>35</sup>. Comment ne pas apercevoir pourtant, à travers les préjugés et les complexes locaux que l'imprimeur déplore, avec le sentiment qu'il a de lutter à armes inégales sur le marché international, une préfiguration de la situation dans laquelle se verront et se diront placés tant d'éditeurs en Belgique ? L'aimable batelage de Thierry Martens entrerait ainsi en lointaine résonance avec un lamento récurrent jusqu'à nos jours, voulant que le public belge semble prêter plus grand crédit à ce qui vient d'ailleurs – soit le plus souvent de Paris – qu'à ce qui émane de sa propre région.

---

A. Vanautgaerden, *op. cit.*, p. 184-185).

34. Voir Hélène Cazes, « Robert Estienne et le “paradoxe de l'éditeur” dans *Les censures des théologiens de Paris* », dans *Qui écrit ? Figures de l'auteur et des co-élaborateurs du texte (xv<sup>e</sup> – xviii<sup>e</sup> siècle)* (M. Furno dir.), Lyon, ENS Éditions, Institut d'Histoire du Livre, 2009, p. 207-222.

35. Voir ci-dessous, p. 59-60.



## CHRISTOPHE PLANTIN : UN PROTO-ÉDITEUR

Avec l'officine fondée vers 1555 à Anvers par Christophe Plantin – dont les livres seront placés par Balzac, à la première page des *Illusions perdues*, parmi les plus beaux fleurons de l'imprimerie préindustrielle, à côté des Elzevier, des Alde et des Didot<sup>36</sup> –, on passe à un tout autre niveau de productivité typographique et, plus fondamentalement, à un tout autre régime de production éditoriale. C'est moins sa trajectoire personnelle et le détail de ses publications qui vont retenir au premier titre notre attention que ce qu'il semble avoir mieux incarné que ses concurrents les plus prestigieux : le passage de l'imprimerie réactive à l'imprimerie active, c'est-à-dire à une pratique de production portée par un esprit d'initiative tenant de ce qu'on pourrait appeler, au prix d'un double anachronisme, la *proto-édition*<sup>37</sup>. Sans doute des imprimeurs de haute ambition et de grand prestige ont-ils commencé d'apparaître ici et là en Europe ; ce sont le plus souvent des imprimeurs qui développent à la fois leurs fonctions commerciales et leurs fonctions intellectuelles, en prenant des initiatives éditoriales et en nouant des relations suivies avec les auteurs, à l'instar d'un Robert Estienne à Paris ou d'un Étienne Dolet à Lyon. Mais Plantin offre l'exemple unique en Belgique jusqu'à nos jours d'un développement intégré des trois fonctions d'édition, de fabrication et de vente, à une échelle sans équivalent pour son époque, tant en nombre de volumes imprimés et en importance des transactions commerciales qu'en densité

---

36. Honoré de Balzac, *Illusions perdues*, éd. P. Berthier, Paris, Le Livre de poche Classique, 2006, p. 41.

37. Anachronisme en effet et du mot et de la fonction, qui n'apparaissent guère qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle avec le sens et la portée symboliques, c'est-à-dire aussi modaux, qui leur sont désormais principalement associés dans les domaines intellectuel et littéraire. Voir Pascal Durand et Anthony Glinoe, *Naissance de l'Éditeur. L'édition à l'âge romantique*, Paris-Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, coll. « Réflexions faites », 2005.

du réseau intellectuel, social et politique installé en un temps assez court. Son cas mérite donc qu'on s'y attarde, bien qu'il ne soit pas typique de son époque, étant comme en avance sur celle-ci. Mais qu'il ait été possible qu'un entrepreneur de cette envergure s'installe et prospère à Anvers au cours de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle en dit long non seulement sur le statut de la cité scaldienne à la Renaissance, mais également sur l'affaiblissement intellectuel et commercial du secteur du livre belge dans les siècles suivants, qui ne verront jamais la résurgence d'un tel phénomène<sup>38</sup>.

Dans une lettre adressée au pape Grégoire XIII à la fin de sa carrière, Plantin reviendra sur les différentes raisons l'ayant déterminé à s'établir à Anvers plutôt que dans d'autres centres intellectuels et commerciaux prometteurs. Laissons de côté l'allégeance qu'il prendra soin d'y reformuler à la foi catholique et au roi d'Espagne : elle est de bonne courtoisie compte tenu du destinataire et de bonne politique en temps de Contre-Réforme. L'important tient dans le tableau, sans doute embelli rétrospectivement, d'une ville monde placée au carrefour du grand commerce international et dans la proximité d'une importante université, avec un vivier d'ouvriers compétents et peu figés dans des routines corporatistes :

J'aurais pu ne consulter que mes intérêts personnels, m'assurer les avantages qu'on me promettait dans d'autres pays et d'autres villes. J'ai choisi pour m'y établir la Belgique

---

38. L'interprétation proposée ci-dessous s'inscrit dans une perspective ouverte par Yves Winkin (*Éditeurs singuliers, édition plurielle*, 1990) et développée ensuite dans deux articles de synthèse : Pascal Durand et Yves Winkin, « De Plantin à Deman. Pour une histoire des pratiques d'édition en Belgique » (*Textyles*, n° 15, 1999, p. 46-68) et « Des éditeurs sans édition. Genèse et structure de l'espace éditorial en Belgique francophone » (*Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 130, décembre 1999, p. 48-65). Sur la carrière de Plantin et de ses successeurs, voir Léon Voet, *The Golden Compasses. A History and Evaluation of the Printing and Publishing Activities of the Officina Plantiniana at Antwerp*, 2 vol., Amsterdam, Vangedt & Co, 1969.

et cette ville d'Anvers de préférence à toute autre. Ce qui a surtout fixé mon choix, c'est que, d'après moi, aucune ville au monde ne présente autant de facilités pour la profession que je désirais y exercer. On y arrive facilement ; on y voit affluer des différents pays sur ses marchés, toutes les matières premières indispensables à l'exercice de mon métier ; on y trouve sans peine, pour toutes les professions, des ouvriers qu'on sait instruire en peu de temps ; en outre, j'observai, pour la satisfaction de la foi religieuse, que cette ville et tout le pays où elle s'élève, brillent au-dessus de tous les peuples voisins pour le grand amour de la religion catholique, sous le sceptre d'un roi, catholique de nom et de fait ; enfin, c'est dans ce pays que fleurit la célèbre université de Louvain, dont les chaires sont occupées par des professeurs dont je comptais m'assurer la collaboration pour le plus grand bien du public<sup>39</sup>.

Sans être déjà le siège d'un évêché, ni pour très longtemps encore d'une université, la cité baignée par l'Escaut est montée en puissance économique et commerciale au cours du xv<sup>e</sup> siècle, « suite à l'ensablement du Zwin qui [a coupé] Bruges de la mer ». En témoigne, parmi d'autres indices, sa courbe démographique, « [passée] de 20 000 habitants vers 1440 à 50 000 au début du siècle [suivant] pour atteindre les 100 000 vers 1560<sup>40</sup> ». Tout au long du xvi<sup>e</sup> siècle, en dépit des guerres politico-religieuses entre les Provinces du Nord des Pays-Bas et la très catholique Espagne, qui la prendront en tenaille après 1570, elle connaît une vie intellectuelle intense particulièrement favorable aux industries du livre. S'il est vrai que l'imprimerie s'y est implantée, vers 1480, avec un rela-

39. Cité par Maurits Sabbe, « Christophe Plantin et ses contemporains », dans *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique*, troisième partie, Bruxelles, Musée du livre, 1924-1925, p. 107.

40. Andrew G. Johnston et Jean-François Gilmont, « L'imprimerie et la Réforme à Anvers », dans *La Réforme et le livre. L'Europe de l'imprimé (1517-1570)*, Paris, Cerf, 1990, p. 191. Nous leur empruntons beaucoup des données rassemblées sous la présente section.

tif retard par rapport à d'autres villes des Pays-Bas, son essor est très impressionnant dans la première moitié du siècle suivant, tandis que l'on voit décliner le nombre des ateliers à Louvain, Bruxelles ou Bruges et continuer de rester à l'écart, jusqu'aux années 1550-1580, les régions wallonnes, du comté de Hainaut à la Principauté de Liège<sup>41</sup>. Entre 1500 et 1540, cet essor se mesure tant en nombre d'imprimeurs pour l'ensemble des Pays-Bas (dont près de la moitié y sont installés) qu'en cadence de production (plus de la moitié des ouvrages répertoriés dans la Bibliographie néerlandaise pour la période sortent de presses anversoises)<sup>42</sup>.

Anvers s'impose alors, derrière Venise et presque au même rang que Paris, en centre important du marché mondial de la librairie. L'intérêt y est grand pour les manifestations intellectuelles européennes, le prestige de l'humanisme érasmien s'y exerce avec force, de même que l'influence du luthéranisme, dont bien des « chambres de rhétorique » relaient les valeurs

41. Pour des raisons qui tiennent à la prospérité économique de ces régions, à la clientèle de l'université de Louvain et au climat culturel favorisé par la cour de Bourgogne, l'imprimerie est du xv<sup>e</sup> siècle au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, en Belgique, une activité presque exclusivement développée au Nord : d'Alost (1473) à Gand (1483), en passant par Bruges (1474), Louvain (1474), Bruxelles (1475), Audenaerde (1480) ou Anvers (1481). Les libraires et les autorités au Sud ont recours tantôt à des imprimeurs itinérants, tantôt à des commandes auprès d'imprimeurs installés ailleurs (anversois par exemple, voire parisiens). En Principauté de Liège, Gautier Morberius, originaire de Saint-Trond et formé à Anvers, sera en 1558 le premier imprimeur à entrer durablement en activité (voir ci-dessous, chap. 2, p. 79-80). Dans le comté de Hainaut – hormis une très éphémère activité d'un Jean de Liège à Valenciennes en 1500 –, la typographie stationnaire ne se développe que dans le dernier quart du siècle, lorsque Philippe II, en 1580, autorise Mons à installer des presses : Rutger Velpius, imprimeur venu de Louvain et proche du pouvoir espagnol, y travaille un temps jusqu'à son départ pour Bruxelles en 1585. Pour un panorama du paysage du livre en Wallonie durant cette période, voir Carmélia Opsomer, « Livres et lecture des origines au xviii<sup>e</sup> siècle », dans *Histoire culturelle de la Wallonie* (Br. Demoulin dir.), Bruxelles, Fonds Mercator, 2012, p. 173-185.

42. Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *L'Apparition du livre* (1958), Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1971, p. 268.

de combat<sup>43</sup>. Lieu de brassage cosmopolite, où les autorités ont longtemps fait preuve d'une souplesse favorable au commerce et aux échanges internationaux, la cité scaldienne sera effectivement l'un des premiers foyers de rayonnement de la Réforme, dès 1519 avec Jacob Proost, natif d'Ypres et proche disciple de Luther. Que certains des imprimeurs exerçant à Anvers soient originaires d'Allemagne ou y aient été formés, directement ou indirectement, n'y est pas étranger. Mais nombre d'entre eux, comme ailleurs de Bâle à Londres, verront dans l'expansion du protestantisme, sans nécessairement y adhérer intimement, un marché important en fait d'ouvrages religieux en latin et en langue vulgaire, à commencer par les écrits de Luther qu'ils impriment d'abord de façon ouverte, dans une visée plus commerciale que théologique (un Michael Hillenius par exemple « publie simultanément des écrits pour et contre Luther<sup>44</sup> »).

Avec des ouvrages diffusés dans toutes les langues européennes anciennes et modernes, souligne Jean-François Gilmont, les imprimeurs anversoïses vont non seulement dominer les xvii provinces, mais aussi s'imposer dans les pays voisins, portés par un enthousiasme initial bientôt mis en berne par de premières condamnations et persécutions<sup>45</sup>. La faculté de théologie de Louvain condamne dès 1519 la prédication de Luther, condamnation aussitôt confirmée par une bulle pontificale et un premier édit impérial – avant d'autres qui seront « placardés » dans l'espace public<sup>46</sup> –, et l'année suivante deux augustins, Hendryk Voes et Johannes van Eschen, montent sur

---

43. Sur le rôle joué par ces sociétés littéraires et intellectuelles dans la propagation des idées réformées, voir Henri Liebrecht, *Les Chambres de rhétorique*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, coll. « Notre passé », 1948, p. 103-118.

44. A. G. Johnston et J.-Fr. Gilmont, art. cité, p. 193-194.

45. J.-Fr. Gilmont, « Trois villes frontières : Anvers, Strasbourg et Bâle », dans *La Réforme et le livre*, éd. citée, p. 189.

46. Ces placards, dont l'application sera sévère sous Philippe II, sont assortis d'un dispositif répressif prévoyant, en cas d'impressions hérétiques, confiscation des biens, bannissement ou peine de mort, autodafé des livres saisis.

le bûcher à Anvers, où s'allument aussi, de même qu'à Louvain, des autodafés de livres condamnés. L'impression d'écrits luthériens s'enfonce alors dans la clandestinité, sans nom d'auteurs ni adresses d'imprimeur, parfois pour le compte de libraires ou de théologiens anglais (tels que John Bale), dans un climat d'insécurité croissante (l'imprimeur William Tyndale, qui s'est installé à Anvers, sera ainsi arrêté puis exécuté en 1536 près de Bruxelles). Un triple tournant se produit dans les années 1540 : l'Inquisition stimulée par Charles-Quint redouble de vigilance (deux imprimeurs anversoises sont exécutés en 1542 et en 1545, un troisième est expulsé de la ville) ; l'accès d'Édouard VI au trône en 1547 permet aux réformés anglais de se passer des imprimeurs d'Anvers (un Steven Mierdmans transporte immédiatement ses activités à Londres) ; le protestantisme des Pays-Bas passe sous influence calviniste. Le flux des éditions hérétiques voit dès lors sa source se déplacer d'Anvers, trop étroitement tenue sous contrôle par les autorités catholiques et le pouvoir impérial, vers d'autres foyers de production plus cléments, situés dans des régions protestantes, où une police mise en place par leur corporation tend parfois à sécuriser les imprimeurs.

« *Labore et constantia* »

Originaire de Saint-Aventin, dans la région de Tours, formé à la typographie et à la reliure à Caen auprès de l'imprimeur Robert Macé, Plantin approche de la trentaine lorsqu'il s'installe à Anvers en 1548 en qualité d'artisan du cuir, après avoir exercé quelque temps à Paris. Sa dextérité dans la reliure et la confection de coffrets lui vaut une grande renommée parmi les notables de la ville, ce qui l'aide sans doute à obtenir en peu de temps son privilège d'imprimeur. Dès 1555, sans renoncer au travail très rémunérateur du cuir, le relieur imprime :

un manuel d'éducation des jeunes filles de bonne famille<sup>47</sup>, des ouvrages savants, mais aussi, dans le plus grand secret, des ouvrages émanant d'une congrégation « familiste », la Maison de la Charité, fondée par Hendrik Niclaes, dont l'idéal de tolérance religieuse, en des temps peu propices à ce genre de dispositions, sera néanmoins l'un des ressorts personnels de Plantin tout au long de sa carrière autant qu'une ressource pour l'imprimeur, soucieux comme tant d'autres à l'époque de jouer sur plusieurs tableaux.

Cette Maison de la Charité (ou Famille d'Amour) est une des sectes chrétiennes qui se multiplient à l'époque. Né à Münster en 1502, Hendrik Niclaes, commerçant prospère doublé d'un visionnaire, est arrêté pour hérésie luthérienne et quitte la Westphalie vers 1530 pour Amsterdam, où il sera soupçonné de connivence avec la rébellion de Münster (prise du pouvoir par les anabaptistes radicaux de 1534 à 1535). Il s'installe en 1540 à Emden (Frise orientale) en qualité de négociant en laines. Il y consolide par ses prédications et de nombreux ouvrages la congrégation « familiste » qu'il vient de fonder et dont il répandra les valeurs de mysticisme et de fraternité à l'occasion de nombreux voyages d'affaires dans les Pays-Bas et en Angleterre. Il termine ses jours probablement à Cologne vers 1580. Prêchant la dévotion à un Dieu de bonté, plutôt qu'à un Dieu de justice, et professant une conception symbolique des rites, Niclaes recommandait à ses disciples d'afficher par précaution leur appartenance à un culte établi<sup>48</sup>.

---

47. Le premier livre réalisé par ses soins, pour le compte de l'imprimeur anversoïis Jean Bellère, est en effet une traduction juxtalinéaire d'un manuel d'éducation, *La Institutione di una fanciulla nata noblimente / L'Institution d'une fille de noble maison*, de l'humaniste vénitien Giovanni Michele Bruto.

48. Cette congrégation, qui recrutait ses membres parmi l'élite marchande et intellectuelle, a pu compter sur l'appui d'un Plantin – quoique la chose, on le verra dans la note qui suit, soit discutée – ou d'un Ortelius.

Si une légende tenace veut que Plantin se soit converti à l'imprimerie par suite d'une blessure reçue au bras lors d'une agression en rue, qui l'aurait rendu personnellement inapte au travail du cuir, une explication plus vraisemblable relie l'extension de ses activités aux fonds mis à sa disposition par la secte ainsi qu'à son désir d'en servir les idéaux mystiques<sup>49</sup>. Tantôt ouverte, tantôt clandestine, sa production restera marquée par un double jeu caractéristique, reflet pour une part d'un tirailllement entre convictions intimes et prudence politique, mais aussi d'une période troublée qui verra Anvers passer tour à tour sous le contrôle des Hollandais ou des Espagnols. Catholique déclaré, mais habité par une spiritualité proche du calvinisme piétiste, Plantin ressemble en tout cas beaucoup à ces entrepreneurs protestants dont Max Weber a construit l'idéal-type. La devise qu'il fera sienne, « *Labore et Constantia* », emblématisée à partir de 1557 par un compas en mouvement, pourrait être reçue en ce sens comme une expression de l'ascétisme séculier que le sociologue verra au cœur du capitalisme moderne et qui conjoint aux sollicitations d'une foi intérieure les exigences d'une éthique du travail<sup>50</sup>.

---

49. Francine de Nave, *Musée Plantin-Moretus. L'impression et l'édition de livres avant 1880*, Anvers, 2003, p. 9. L'apport de Plantin à la diffusion typographique de la secte semble toutefois avoir été surestimée par les historiens du livre et de la Réforme. S'il a imprimé l'œuvre majeure de Nicolaes, *Den Spiegel der Gherechticheyt*, à côté de deux ou trois ouvrages de moindre importance, plusieurs des impressions qui lui ont été attribuées à cet égard seraient sorties de l'atelier d'Augustin van Hasselt – installé à Kampen (province d'Overijssel, Pays-Bas) autour de 1561-1562 –, avec lequel l'imprimeur anversoïse entretenait cependant des rapports de collaboration. Voir à ce sujet Paul Valkema Blouw, « Printers to Hendrik Nicolaes : Plantin and Augustijn van Hasselt », dans *Quaerendo*, vol. xiv, n° 4, 1984, p. 247-272.

50. « L'évaluation religieuse du travail sans relâche, continu, systématique, dans une profession séculière, comme moyen ascétique le plus élevé et à la fois preuve la plus sûre, la plus évidente de régénération et de foi authentique, a pu constituer le plus puissant levier qui se puisse imaginer dans l'expression de cette conception de la vie que nous avons appelée, ici, l'esprit du capita-



Que Plantin ait été un travailleur acharné est évident au vu de sa productivité et de la montée en force de son atelier. Établie autour d'une douzaine de titres annuels entre 1555 et 1560, sa production double au début des années 1560 et ce ne seront pas moins de cent cinquante-cinq titres qu'il publiera entre 1563 et 1567. Près de trois cents titres en treize ans : la cadence est impressionnante quand on sait que l'un de ses principaux concurrents anversois, Wilhelm Silvius, n'en aura produit que cent vingt en vingt-et-un ans de carrière (de 1559 à 1580). Dès 1561, Plantin fait tourner quatre presses, nombre que cinq imprimeurs à peine dépasseront à Paris au xvii<sup>e</sup> siècle. À la fois imprimeur, librairie, éditeur, mais encore marchand de gravures, de cartes, de globes terrestres, de papier, de cuir, de dentelle, il continue par ailleurs de fournir à la commande reliures très raffinées, miroirs et coffrets à blasons. Son étonnante ascension commerciale et sociale, il la doit à sa dévotion au travail, mais aussi à son habileté à se mettre au service du pouvoir, tout en se ménageant, non moins habilement, des portes de sortie. Lorsque Marguerite de Parme, à qui son demi-frère Philippe II a confié le gouvernement des Pays-Bas, ordonne en 1562 une enquête sur les origines d'un catéchisme calviniste, *Briefve instruction pour prier*, Plantin est soupçonné. Il se réfugie à Paris pour y attendre que l'orage passe. L'enquête conclura que trois de ses ouvriers avaient imprimé l'ouvrage à son insu. Quatre ans plus tard, un scénario similaire se reproduira.

De retour à Anvers en 1563, alors que ses biens ont été vendus à la demande de créanciers qui sont en réalité ses protecteurs, Plantin fonde une société d'édition avec quatre investisseurs, qui lui garantissent un salaire annuel en qualité de directeur gérant. Les capitaux investis vont permettre à l'im-

---

lisme » (Max Weber, *L'Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme* (1920), trad. J. Chavy, Paris, Plon, 1964, p. 211).

primerie d'utiliser dès 1566 sept presses autour desquelles s'activent trente-trois ouvriers. Les productions sont non seulement religieuses et littéraires (auteurs classiques), mais encore scientifiques (traité de médecine de Vésale, études de botanique, etc.). Subitement tout s'arrête : l'imprimeur s'est rendu compte que trois de ses associés sont des hérétiques. Telle est du moins la version de façade. En fait, il participe avec eux à la mise en place d'une imprimerie à Vianen, près d'Utrecht, quartier général des Iconoclastes. À l'arrivée du duc d'Albe à Bruxelles le 22 août 1567, Plantin prend peur et proclame avec véhémence, tout en continuant de correspondre avec eux, qu'il a été trompé par ses associés et qu'il est en réalité tout dévoué à la très catholique Couronne espagnole. Il courtise ainsi deux dignitaires du régime, le cardinal Granvelle, archevêque de Malines, et Gabriel de Cayas, secrétaire du roi, auquel il propose la publication d'une Bible polyglotte. Le projet est accepté par Philippe II, qui lui octroie en 1568 un crédit de douze mille florins et dépêche auprès de lui son chapelain, le moine bénédictin Arias Montanus, théologien déjà célèbre par ses interventions au Concile de Trente, pour superviser l'entreprise, qui va vite se révéler de très grande ampleur : cinq langues (hébreu, chaldéen, syriaque, grec, latin), huit volumes in-folio dont cinq pour les textes et trois, richement illustrés, pour les notes et commentaires. Par un mélange de sens politique et de flair commercial, Plantin fait donc coup double : d'un côté, il donne le change auprès des autorités, avec un projet aux antipodes de la politique de traduction en langue vulgaire des textes sacrés portée par la Réforme ; de l'autre, il engage son savoir-faire technique et artistique au service d'un ouvrage qui assurera durablement son renom éditorial. Sa Bible en cinq langues anciennes, chef-d'œuvre typographique, ne sera sans doute pas un grand succès de vente ; elle ne lui en ouvrira pas moins, avec le soutien de ces mêmes autori-

tés, l'énorme marché de l'édition religieuse dans tout l'empire espagnol.

La période de préparation et d'impression de la *Biblia Polyglotta* (1568-1572) marque en effet le début de l'expansion de l'*Officina Plantiniana*, qui devient peu à peu une « manufacture de livres », déjà « [équipée] selon les principes de la grande industrie » dans un secteur d'activité où, à quelques exceptions près, « l'artisanat reste la grande règle<sup>51</sup> ». Utilisant ses entrées auprès du Pape (Granvelle) et de Philippe II (Montanus), Plantin parvient à obtenir plusieurs monopoles d'impression des nouveaux titres religieux conformes aux décisions du Concile de Trente. Les privilèges pontificaux – qui ne valent que pour les Pays-Bas, et que des imprimeurs de Liège et de Cologne ne respectent pas – sont moins profitables que ceux conférés par la Couronne d'Espagne. En 1571, Philippe II accorde à Plantin le monopole d'impression et de vente des bréviaires et missels destinés à l'Espagne et à ses colonies. Marché colossal auquel l'imprimeur réserve tous ses soins, en augmentant le nombre de ses presses (quarante-six ouvriers et treize presses en 1572) et en diminuant la production dans d'autres registres, qui restent néanmoins variés : auteurs classiques, traités de jurisprudence et de théologie, travaux de Juste Lipse, etc. Entre-temps, son hégémonie a été renforcée par l'octroi du titre de prototypographe de Philippe II suite à une ordonnance du 19 mai 1570, qui le met en position de censeur officiel de tous ses confrères et concurrents des Pays-Bas. Ayant « autorité d'examiner et approuver les maîtres et ouvriers de l'Imprimerie [des] pays de pardeça », Plantin n'aura pas grand chose à faire pour tenir son rang d'architypographe, mais ce titre de gloire ornera longtemps ses frontispices.

L'année 1572, particulièrement chaotique sur le plan politique (sac de Malines par les Espagnols et révolte rampante

---

51. L. Febvre et H.-J. Martin, *op. cit.*, p. 187-188.

contre le régime à travers le pays), révèle à nouveau le caractère louvoyant d'un entrepreneur réagissant aux circonstances autant qu'aux occasions qu'il sait saisir ou provoquer. Sommé par Gabriel de Cayas d'expliquer pour quelle raison les missels commandés par la Couronne n'arrivent plus, Plantin explique que ses ouvriers s'étant mis en grève, il a répliqué par un *lock out* – ce qui représenterait une première européenne, si l'épisode était vrai ; en réalité il a licencié trente-trois de ses quarante-six ouvriers parce que la situation politique l'inquiète et qu'il songe à fermer son officine pour s'installer à Paris. Une fortune meilleure refait surface dès 1573. Philippe II paie plus régulièrement et passe d'autres commandes. Plantin, pour sa part, cherche à moins dépendre de ce seul commanditaire et redéveloppe l'édition d'ouvrages divers. Cette prudence paie : en 1574, le Français d'Anvers est à la tête de seize presses, avec cinquante-cinq ouvriers à l'imprimerie sur un total de cent cinquante employés, devenant ainsi « le plus grand imprimeur de la période s'étendant de la Renaissance à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, lorsque la Révolution industrielle démolira les anciens modèles<sup>52</sup> ».

Et puis « la Furie espagnole » s'empare d'Anvers du 4 au 7 novembre 1576. Plantin est rançonné à plusieurs reprises, mais échappe aux massacres perpétrés par les troupes mutinées du comte de Requesens (le remplaçant, mort en mars, du duc d'Albe). Quand la ville passe aux mains des troupes protestantes des États Généraux en 1577, l'imprimeur reprend peu à peu ses activités, en empruntant de l'argent à différents amis et en modifiant une fois de plus ses allégeances. Les énormes commandes de Philippe II se sont tariées, il en faut d'autres. Ce seront, d'une part, des ouvrages de commande, à compte d'auteur ou pour le compte d'autres imprimeurs, et d'autre part des travaux d'impression au service du pouvoir : pour les

---

52. L. Voet, *The Golden Compasses*, vol. 1, éd. citée, p. 83 [nous traduisons].

autorités nouvelles, en qualité d'imprimeur officiel en 1578 ; pour la ville d'Anvers, dont il devient également imprimeur officiel l'année suivante ; et pour le duc d'Anjou, un temps promis au trône des Pays-Bas, auprès de qui il sollicite l'honneur d'être son typographe attitré lorsqu'il entre dans la ville en 1582. Dans le même temps, il continue de correspondre discrètement avec ses anciens protecteurs espagnols, auxquels il explique qu'il est bien obligé de composer avec le nouveau pouvoir afin de sauver son entreprise, mais que son cœur reste fidèle à la foi catholique et au roi d'Espagne. Il n'en accueille pas moins Guillaume d'Orange en 1579 par des vers enthousiastes et publie, en 1582, *La Joyeuse et magnifique entrée de Monseigneur François en l'honneur du Duc d'Anjou*. Il publie aussi nombre d'ouvrages calvinistes et d'écrits anti-espagnols, dont le fameux témoignage de Las Casas sur les *Tyrannies et cruautés des Espagnols, perpétrées és Indes Occidentales* (1579)<sup>53</sup>. Il prend certes quelques précautions afin de sauver ses apparences de neutralité, notamment en publiant de tels brûlots sous le nom de son beau-fils, François Raphelengien, très proche des Calvinistes, ou en imprimant à des adresses fictives les écrits hérétiques d'un dissident de la secte de Nicolaes, Hendrik Jansen dit Barrefelt, avec lequel il s'est lié, en 1579, au cours d'un voyage d'affaires en Hollande. Mais son image se trouble, en des temps qui sont troubles eux aussi. En 1583, Plantin quitte Anvers pour la jeune université de Leyde où enseigne Juste Lipse, après avoir confié la direction des affaires anversoises à ses deux gendres, Jean Moretus et François

---

53. Traduite par un protestant flamand, Jacques de Migrode, l'œuvre – dont le titre avec mention des « tyrannies » et « cruautés » des Espagnols est retouché en ce sens – vise à galvaniser la résistance à l'oppresser étranger des sept provinces calvinistes ayant formé l'union d'Utrecht en janvier 1579. Sur cette adaptation politique *ad hoc* du témoignage de Las Casas, voir Roger Chartier, *La Main de l'auteur et l'Esprit de l'imprimeur (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2015, p. 116-124.

Raphelengien. Sans doute a-t-il l'intention de revenir au bord de l'Escaut lorsque l'atmosphère y sera moins lourde. En attendant, il accepte le poste d'imprimeur officiel de l'université.

Dernier revirement en 1585 : Plantin rentre à Anvers, que les troupes d'Alexandre Farnèse viennent de reprendre après un siège de plus d'un an. Le voilà de nouveau au service des Espagnols, qui le confirment dans ses fonctions officielles antérieures. Ses dernières années, consacrées surtout à la publication de livres de dévotion et de polémique relevant de la Contre-Réforme, seront difficiles. Il ne travaillera plus qu'avec une demi-douzaine de presses et quelques ouvriers. Il n'en produira pas moins encore quelques très beaux ouvrages – comme l'édition espagnole du *Theatrum Orbis Terrarum* d'Ortelius – avant de s'éteindre le 1<sup>er</sup> juillet 1589, fort devant l'histoire du livre, en trente-quatre années d'activité, de près de deux mille cinq cents ouvrages, à une cadence moyenne de septante-deux titres par an<sup>54</sup>.

### *À l'enseigne du Compas d'or*

Léon Voet a dressé de Plantin le portrait d'« un homme d'affaires rempli de soucis financiers » et « qui, pris dans la tourmente d'un furieux conflit politique et religieux, a essayé de tirer le meilleur parti d'une situation mauvaise<sup>55</sup> » ; Henri Pirenne l'a campé en « capitaliste de génie », ayant su tirer le meilleur parti du potentiel technique et économique d'une ville moins asservie que d'autres aux routines corporatistes<sup>56</sup> ; d'autres l'ont considéré comme un opportuniste faisant flèche

---

54. Si l'on déduit de cette production les ordonnances et formulaires officiels, son régime de publication tourne autour de cinquante-cinq ouvrages par an, pour dix-huit cents titres, dont 33 % d'ouvrages à caractère religieux, 20 % d'ouvrages humanistes, 7 % de grammaires, dictionnaires ou manuels et un peu plus de 5 % de traités dans le domaine des sciences humaines.

55. L. Voet, *op. cit.*, vol. 1, p. 124 [nous traduisons].

56. Henri Pirenne, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, Lamertin, 1912, p. 276.

de tout bois. On peut aussi voir en lui, jusque dans cette capacité de réaction aux circonstances et aux modes, un imprimeur préfigurant l'éditeur moderne par certains aspects de sa trajectoire et de son habitus.

Contrairement à la plupart des imprimeurs de l'époque, qui reproduisent simplement les manuscrits que les auteurs leur apportent, Plantin fait preuve de créativité à plusieurs reprises, soit en recherchant des manuscrits égarés, soit en élaborant le projet d'un ouvrage avant de se mettre en quête de l'auteur capable de le rédiger ou de le superviser. Le cas le plus patent à cet égard est celui de la *Bible polyglotte*, dont il vend l'idée à Philippe II en 1548, celui-ci chargeant son chapelain, Arias Montanus, ainsi qu'on l'a vu, d'en être l'éditeur philologue. Mais il est d'autres cas moins connus, bien que plus significatifs encore, en ce que Plantin paie lui-même les auteurs ou plus exactement les « éditeurs », au sens de préparateurs de texte. Joannes Isaac Levita de Cologne, qui édite le *Thesaurus Lingua Sanctae* de Pagnini, est ainsi nourri et logé par l'imprimeur pendant près d'un an (1563-1564) et reçoit en outre environ septante florins en livres et en liquide<sup>57</sup>. Certes, il ne s'agit pas de commandes intégrales : le manuscrit existe le plus souvent sous une forme ou une autre et le travail consiste, comme l'indique Plantin à Granvelle en décembre 1567, à « le mettre en ordre pour l'imprimer », mais la démarche éditoriale au sens moderne ne s'y dessine pas moins, Plantin utilisant en outre tout un réseau d'amis et de doctes pour se faire conseiller dans ses choix et la préparation de certains manuscrits<sup>58</sup>.

De ce point de vue, les rapports que Plantin entretient avec ses auteurs sont du plus haut intérêt. S'il reçoit nombre

57. L'exemple est fourni par L. Voet, *op. cit.*, vol. II, p. 286, note 4.

58. Dans cette lettre à Granvelle, on peut lire ainsi : « Vrai que, passé 3 ans, j'avais prié plusieurs personnages doctes de me donner leurs observations sur ledit auteur et avoir obtenu quelques corrections » (cité par L. Voet, *id.*, p. 287, continuation de la même note 4).

de manuscrits et de propositions, il n'en retient guère que la moitié, non tant cependant pour des raisons d'intérêt intellectuel ou littéraire que de coût de production. Si l'auteur est prêt à délier sa bourse, Plantin imprime sans discuter : on est loin encore de l'éditeur moderne qui refuse (ou feint de refuser) de travailler à compte d'auteur. Dans les faits, cette dernière pratique est de règle au xvi<sup>e</sup> siècle : l'auteur contribue à l'impression de son ouvrage en achetant à l'avance un certain nombre d'exemplaires au prix de revient. Et s'il est payé, chose très rare, c'est moins en monnaie sonnante et trébuchante qu'en exemplaires gratuits de son ouvrage ou en cadeaux divers (aunes de velours, hébergement, etc.)<sup>59</sup>. Montanus lui-même devra acheter cinquante exemplaires, pour deux cents florins, de ses *Elucidationes in omnia Sanctorum Apostolorum scripta*<sup>60</sup>. C'est que Plantin veut s'assurer de rentrer dans ses frais, même si l'ouvrage est contrefait avant que sa propre édition en soit écoulée : sa correspondance le montre souvent en train d'essayer de faire respecter ses privilèges, qui ne valent en règle générale que pour les Pays-Bas espagnols<sup>61</sup>. Il n'engagera des capitaux sans contrepartie immédiate qu'en de rares circonstances – en cas de succès assuré (Ortelius) ou de patronage politique (les auteurs recommandés par Granvelle).

Plantin semble donc, comme tant de ses pairs, avoir travaillé généralement au coup par coup. Chaque livre est conçu de manière indépendante : les notions de collection, de série, sinon d'œuvres d'un auteur fidèlement suivi ne sont pas encore des catégories opérationnelles. Non que toute pensée prospec-

59. Voir sur ce dernier point les exemples fournis par L. Febvre et H.-J. Martin, *op. cit.*, p. 235.

60. D'après L. Voet, *op. cit.*, vol. II, p. 295.

61. « Combien que de longs temps j'aye asses entendu les menasses de vos aliés de faire contrefaire à Liège les sortes dont j'ay ou auray privilège par deça, et que je sceusse cela estre de longtemps projectté et commencé [...] » (Lettre au marchand-imprimeur liégeois Hendrik van den Hove, début avril 1571, citée par L. Voet, *op. cit.*, vol. II, p. 291, note 1).



tive soit absente : l'édition de la *Biblia Polyglotta* s'étend sur plusieurs années ; les stocks eux-mêmes sont autant d'engagements sur l'avenir dans une époque pourtant très troublée ; l'idée d'une souscription ne lui est pas inconnue. Ainsi, Plantin se situe à mi-chemin entre l'imprimerie classique, qui agit au coup par coup, et l'édition moderne, qui raisonne à long terme. Cette position intermédiaire, et en tout cas tiraillée entre deux modèles dont le premier restera longtemps encore profondément installé dans les esprits des producteurs de livres, qu'ils soient auteurs ou imprimeurs, tient également à sa relation sans complexe à la dimension la plus commerciale de son entreprise. Contrairement à l'éditeur moderne que l'on verra, surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, euphémiser volontiers son rapport à l'argent en se plaçant du côté des artistes, de la « pensée », de la « culture », Plantin reste en toutes circonstances un commerçant avisé (« a *shrewd dealer* », écrit Léon Voet), calculant très bien ses coups et ses coûts. Ce rapport franc et maîtrisé à l'argent, qui se voit autant dans sa comptabilité extraordinairement minutieuse que dans sa correspondance, où il est sans cesse question de chiffres, peut être mis en rapport avec son éthos fondamentalement puritain (même si sa religion professée est catholique), de même que sa foi en l'avenir et sa volonté de maintenir son entreprise à flot envers et contre tout.

Nombreux sont les commentateurs ayant vu en Plantin à la fois un homme d'affaires et un ascète à tête de huguenot. On a plus rarement fait le rapprochement entre ces deux traits pour voir en lui une incarnation très saisissante de la thèse de Weber sur la naissance du capitalisme moderne. Ce que nous faisons ici, mais en soulignant un aspect du personnage qui n'appartient pas à l'idéal-type de l'entrepreneur wébérien : ce n'est pas seulement un marchand doublé d'une haute conscience spirituelle ; c'est aussi un « intellectuel », autodidacte sans doute, ayant laissé quelques sonnets dans sa langue maternelle, et dont la maison à l'enseigne du Compas d'or ressemble à un